Economic Council
of Canada

Conseil économique
du Canada

Working Paper
Document de travail

Document de travail n° 14

Les jeunes travailleurs dans une économie de services

Harvey Krahn et Graham S. Lowe

1990

ISSN 1180–3495

92-05316/

Les jeunes travailleurs dans une économie de services

Les résultats de ce document demeurent l'entière responsabilité des auteurs et, en tant que tels, n'ont pas reçu l'adhésion des membres du Conseil économique du Canada.

Table des matières

Remerciements	**vii**
Avant-propos	**ix**
Introduction	**1**
Données et méthodes	**3**
La transition entre l'école et le marché du travail durant les années 80	**7**
Les jeunes travailleurs dans les industries de services	**12**
Les emplois des jeunes travailleurs	**15**
Différences d'une ville à l'autre dans la transition entre l'école et le travail et les profils d'emploi	**16**
Les marchés du travail des jeunes	**18**
Groupes de transition et marchés du travail des jeunes	**24**
Situations professionnelles sur les divers marchés du travail	**27**
Évaluation des emplois sur différents marchés du travail	**33**
Situation sur le marché du travail et satisfaction à l'égard de l'emploi	**42**
Situation sur le marché du travail et stabilité d'emploi	**44**
Résumé et conclusions	**48**
Notes	**53**
Liste des tableaux	**55**
Bibliographie	**57**

Remerciements

Les principaux commanditaires de cette étude sont notamment le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, les gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario, ainsi que l'Université de l'Alberta. Le document s'inscrit dans le cadre du projet du Conseil économique du Canada sur l'emploi dans une économie de services. Une version antérieure a été présentée à la séance conjointe de la Société canadienne de la population et de l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie sur les facteurs sociodémographiques dans l'adaptation de la main-d'œuvre, tenue à Québec le 5 juin 1989. Nous remercions Karen Hughes, Alan Law, Scott Maclean et Lindsay Redpath pour leur aide au niveau de la recherche.

Avant-propos

Le secteur tertiaire est devenu une source importante d'emplois pour l'ensemble des Canadiens, mais ce sont surtout les jeunes qui y trouvent du travail. Malgré l'importance de cette tendance, nous n'en savons pas beaucoup sur la qualité des emplois obtenus par la nouvelle génération de travailleurs canadiens, et nous ignorons également dans quelle mesure leurs aptitudes et leurs talents sont mis à profit.

Le présent document aborde la question en examinant la transition de l'école au travail dans une économie de services. En se fondant sur des données recueillies auprès d'un échantillon donné de personnes et portant sur une période de 24 mois, les auteurs suivent le cheminement d'un ensemble de nouveaux diplômés des niveaux universitaire et secondaire dans trois villes canadiennes. Ils fournissent des données sur les différents modes de transition de l'école au marché du travail, les professions et les secteurs d'activité où les nouveaux diplômés ont trouvé du travail, et la qualité de ces emplois sous l'angle du contenu, de la rétribution et de la satisfaction professionnelle.

Cette étude, menée par Harvey Krahn et Graham Lowe de la Faculté de sociologie de l'Université de l'Alberta, s'inscrivait dans le cadre d'un projet de recherche du Conseil sur l'emploi et l'économie de services. Le présent document a servi à la préparation du Rapport de synthèse du Conseil sur l'emploi et l'économie de services, *L'emploi au futur*, publié en 1990 ainsi que pour un important rapport de recherche qui sera rendu public sous peu.

Judith Maxwell
Présidente

Introduction

Dans ce document nous examinons les rapports entre l'éducation et l'emploi des jeunes dans une économie de services en évolution rapide. Aujourd'hui, plus de 70 % de la population active au Canada se trouve dans le secteur des services, et la proportion des jeunes travailleurs occupant des emplois de services est encore plus élevée. Pourtant, nous en savons peu au sujet du degré d'utilisation des compétences et des connaissances de la nouvelle génération de travailleurs au Canada, une question qui a une importance primordiale pour le développement économique futur du pays. En réalité, ce que nous savons de la qualité des emplois des jeunes dans le secteur des services ne dépasse guère le stade des impressions.

Selon la thèse de la « polarisation », la croissance du secteur des services et le déclin relatif du secteur de la fabrication, combinés à l'automatisation croissante du milieu de travail et à la progression des méthodes d'emploi flexibles, ont engendré une répartition bipolaire des compétences et des salaires qui s'est traduite par une contraction de la classe moyenne [voir Kuttner, 1983; Myles, 1988; et Beach, 1988]. Cela soulève une question fondamentale : le secteur des services crée-t-il davantage de « mauvais » emplois que de « bons » emplois ? La croissance rapide des emplois faiblement rémunérés, à temps partiel, n'exigeant aucune compétence particulière et offrant peu de sécurité – les caractéristiques associées aux services commerciaux, notamment – alimentent le scénario des « mauvais » emplois [voir, par exemple, Organisation internationale du travail, 1988; et Conseil économique du Canada, 1987]. À l'appui de la thèse des « bons emplois », on observe la croissance des postes de gestionnaires et de professionnels qui représentaient 35 % de tous les emplois du secteur des services en 1987 [Lindsay, 1989].

Les jeunes pourraient être les principaux perdants de cette polarisation des possibilités d'emploi. Dans son étude du secteur des services en Ontario, Radwanski [1986*b*] a constaté que les jeunes étaient concentrés dans les secteurs (tels que le commerce de détail, les services d'hébergement et les services reliés aux aliments et boissons) où l'on retrouve surtout des emplois modestement rémunérés, occasionnels et à temps partiel, offrant des perspectives de carrière limitées. Une étude réalisée par Statistique Canada sur l'évolution de la répartition des salaires au Canada entre 1981 et 1986 montre que la croissance de l'emploi durant cette période a été concentrée au niveau inférieur et au niveau intermédiaire-supérieur de l'échelle des salaires [Myles et collab., 1988]. L'aspect le plus remarquable de cette tendance est le déclin répandu du salaire moyen (en termes relatifs et réels) des jeunes travailleurs (âgés de 16 à 24 ans).

Dans les années 70 et au début des années 80, les possibilités d'emploi étaient favorables pour les diplômés des collèges et universités [Picot et collab.,

1987]. Mais le rendement que procure une éducation supérieure sur le marché du travail pourrait diminuer dans l'avenir. Selon une projection, les emplois exigeant des études secondaires – vendeurs, secrétaires, cuisiniers, caissiers et concierges – interviendront pour la plus grande partie de la croissance de l'emploi d'ici 1995 [Krahn et Lowe, 1988]. Cependant, une projection plus récente visant à préciser les nouveaux besoins au niveau de la scolarité et des compétences permet de prédire une croissance rapide des postes de gestion et d'administration [Emploi et Immigration Canada, 1989*a*], ce qui signifie qu'une question pressante demeure sans réponse : les diplômés récents seront-ils en mesure de se trouver des emplois qui correspondent aux connaissances et à la formation qu'ils ont acquises, comme cela semble avoir été le cas dans le passé [Hunter, 1988] ? Sinon, il pourrait en résulter un sérieux problème de sous-emploi semblable à celui que l'on prédit aux États-Unis [Burris, 1983; Clogg et collab., 1986; et Rumberger, 1981].

Les débats récents sur la mesure dans laquelle la population active canadienne peut s'adapter à une économie mondiale axée sur les services et de plus en plus compétitive et développée au plan technologique ont mis l'accent sur l'importance du développement du capital humain [Radwanski, 1986*a*]. Une préoccupation fondamentale est de savoir comment faire pour que l'éducation et la formation répondent aux besoins de la nouvelle économie de services [Canada, 1985; et Emploi et Immigration Canada, 1989*a*]. Mais la question du sous-emploi n'a pas reçu beaucoup d'attention. Plutôt, en moins de 10 ans, l'orientation de la politique publique est passée de l'emploi des jeunes [p. ex., Denton et collab., 1980; Fortin, 1984; Gunderson, 1981; et Foot et Li, 1986] au développement des compétences [Rush et Evers, 1986], aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée et à la rareté de jeunes travailleurs qui s'annonce [Emploi et Immigration Canada, 1989*a*, 1989*b*; et Statistique Canada, 1989].

En somme, la vie professionnelle future des adolescents et des jeunes adultes d'aujourd'hui sera façonnée par les développements qui surviendront dans l'économie de services. Si un nombre important de ceux qui appartiennent présentement à la cohorte des jeunes commencent leur vie professionnelle en occupant de « mauvais » emplois dans le secteur des services, ils pourraient en subir un désavantage professionnel à long terme comparativement aux générations précédentes [Blossfeld, 1987]. Il est donc essentiel d'explorer les circonstances uniques qui prévaudront sur le marché du travail d'après-récession pour les adolescents et les jeunes adultes.

À partir d'une étude réalisée sur une période de 24 mois auprès d'un échantillon constant de diplômés des niveaux secondaire et universitaire de trois villes [pour un aperçu, voir Krahn, 1988; et Krahn et Lowe, 1990], nous présentons une analyse détaillée de l'emploi chez les jeunes dans l'économie de services. L'objectif fondamental de l'étude est d'expliquer l'évolution des

mécanismes de transition entre l'école et le marché du travail ainsi que la restructuration des marchés du travail des jeunes durant la seconde moitié des années 80. En faisant la distinction entre les études à plein temps et la participation à temps plein au marché du travail, ainsi qu'entre les diplômés du niveau secondaire et ceux du niveau universitaire, nous définissons la situation sur le marché du travail des jeunes à différentes étapes de la transition entre l'école et le travail. Nous examinons également la façon dont diverses situations d'emploi dans le secteur des services sont conditionnées par les traits sociodémographiques, les conditions du marché du travail local, l'expérience acquise avant et après l'obtention du diplôme ainsi que le niveau de scolarité. Trois ensembles de questions générales guident notre analyse :

- Y a-t-il différents profils de transition entre le système d'enseignement et le marché du travail ?

- Dans quels emplois du secteur des services et dans quels secteurs les jeunes se retrouvaient-ils deux ans après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires ou universitaires ? Les situations d'emploi varient-elles selon le sexe, le niveau de scolarité, le genre de programme ou de diplôme et le cheminement suivi après avoir obtenu un diplôme en 1985 ?

- Quelle est la qualité des emplois du secteur des services occupés par les diplômés des niveaux secondaire et universitaire au plan du contenu des tâches, des gains économiques et de la satisfaction au travail ? Quelle variation observe-t-on au niveau de la rétribution que procure un emploi ? En termes généraux, quelle est la concordance entre le niveau de scolarité des jeunes et les exigences typiques des postes d'entrée dans le secteur des services ?

Données et méthodes

Des données de base (année 1) ont été recueillies au printemps de 1985 auprès des étudiants qui allaient obtenir leur diplôme d'études secondaires et universitaires dans les villes d'Edmonton, de Toronto et de Sudbury. La première enquête de suivi importante a été réalisée en mai 1986 (année 2) et une deuxième enquête similaire a été réalisée en mai 1987 (année 3). Par conséquent, les données analysées dans le présent document visent la période de 24 mois après l'obtention du diplôme[1].

Un cadre de recherche longitudinal est la méthode la plus appropriée pour rendre compte des aspects dynamiques de ce processus de transition. Peu d'études faites jusqu'ici au Canada sur l'éducation et les marchés du travail ont utilisé un modèle fondé sur un échantillon longitudinal (les exceptions les plus importantes sont les études de Porter et collab. [1982], et celles d'Anisef et collab. [1980 et 1986]). Cependant, plusieurs des questions que

nous avons examinées ont été abordées dans des études transversales et des analyses de politiques de portée plus restreinte [p. ex., celles de Gaskell, 1987; Looker, 1985; Radwanski, 1987; Picot et collab., 1987; Davis et collab., 1984; Sénat du Canada, 1986; Foot et Li, 1986; Canada, 1985; et Rush et Evers, 1986].

Un aspect clé de l'étude est la comparaison qu'elle permet de faire entre trois marchés du travail urbains différents. Même si les trois villes retenues ne sont évidemment pas représentatives de l'ensemble du pays, nous croyons qu'elles traduisent plusieurs points de similitude importants des expériences scolaires et professionnelles des jeunes dans les grands centres urbains, ainsi que certaines des variations régionales et métropolitaines. Au cours de la période visée par l'étude, l'économie de Toronto était en plein essor alors que celle d'Edmonton, axée sur l'énergie, était toujours au stade de la reprise, en raison de la faiblesse des prix mondiaux du pétrole. Sudbury est une ville de taille plus petite dont l'économie repose sur l'exploitation du nickel et elle est représentative de plusieurs collectivités canadiennes dont l'économie est fondée sur l'exploitation des ressources.

Parmi les autres points de comparaison importants il y a le niveau de scolarité, l'âge et le sexe. Nous avons comparé les expériences d'emploi des diplômés du niveau secondaire et du niveau universitaire. Ces deux groupes se présentent sur le marché du travail avec des antécédents scolaires fort différents. En outre, ils représentent des cohortes d'âge différentes. L'âge moyen des répondants de l'échantillon des diplômés du niveau secondaire était de 18 ans dans l'année 1, comparativement à 23 ans pour les répondants de l'échantillon des diplômés de niveau universitaire. Ces écarts au niveau de la scolarité et de l'âge mettent en relief l'importance de différencier les personnes qui forment le groupe d'âge des 15-24 ans. Il y avait un nombre semblable de personnes de chaque sexe dans les échantillons de diplômés de niveau universitaire et secondaire. Cela nous a permis d'examiner les différences entre les deux sexes dans les profils de transition et les résultats obtenus sur le marché du travail, ainsi que leurs conséquences du point de vue des profils traditionnels de ségrégation professionnelle selon le sexe.

L'échantillon des diplômés universitaires renfermait des diplômés en arts, en sciences et des facultés professionnelles de l'Université de l'Alberta, de l'Université de Toronto et de l'Université Laurentienne. Les facultés de droit, de médecine et d'art dentaire ont été exclues de l'étude en raison de leurs effectifs restreints et des marchés du travail distinctifs qui les caractérisent, mais celles de génie, d'éducation et d'administration des affaires en faisaient partie. Un échantillon systématique a été produit en sélectionnant chaque troisième nom figurant sur les listes des diplômés des facultés désignées. Des questionnaires ont été postés aux personnes sélectionnées en avril 1985, suivi d'un rappel par la poste et par téléphone.

En raison des difficultés que soulevait la sélection d'un échantillon aléatoire d'étudiants diplômés du niveau secondaire dans les trois villes, nous avons utilisé un modèle d'échantillonnage stratégique où l'école était l'unité primaire d'échantillonnage. Dans chaque école, un éventail de classes diverses englobant les programmes professionnels et académiques a été choisi. Une fois obtenue la permission des responsables scolaires et des parents des étudiants admissibles de moins de 18 ans, les chercheurs ont administré les questionnaires en salle de classe en mai 1985.

Les questionnaires des années 2 et 3 ont été expédiés par la poste. Avant chacune de ces enquêtes de suivi, des lettres d'information ont été envoyées aux répondants pour les tenir informés des progrès de l'étude et leur communiquer les résultats préliminaires. Pour l'enquête de l'année 2 et celle de l'année 3 (et l'enquête de l'année 1 auprès des diplômés universitaires), une méthode de cueillette de données à quatre étapes a été suivie [voir Heberlein et Baumgartner, 1978], laquelle consiste en l'envoi d'un questionnaire initial accompagné d'une lettre explicative, une lettre de rappel, un deuxième questionnaire et, au besoin, un appel téléphonique avec offre de faire parvenir un troisième questionnaire. Nous avons réussi à communiquer par téléphone ou par courrier avec la presque totalité des personnes faisant partie de l'échantillon.

Les tailles des échantillons et les taux de réponse sont présentés au tableau 1. Il y a eu 3 564 répondants la première année. Près des deux tiers (64 %) de l'échantillon original (N = 2 289) ont répondu la deuxième année. L'échantillon a encore diminué la troisième année. Le dernier échantillon de diplômés du niveau secondaire représentait 54 % du nombre de personnes qui avaient inscrit leur nom et adresse sur les questionnaires en 1985, comparativement à 74 % pour l'échantillon des diplômés universitaires. Le taux de réponse combiné pour la troisième année a été de 62 % des personnes qui, la première année, avaient donné des renseignements permettant de les rejoindre, représentant un échantillon de 1 905 jeunes (1 030 diplômés du niveau secondaire et 875 diplômés universitaires de l'échantillon original) pour lesquels nous avons obtenu des renseignements au sujet de l'expérience acquise dans le secteur de l'éducation ou sur le marché du travail durant la période de 24 mois ayant suivi l'obtention de leur diplôme.

Une comparaison des répondants de l'année 1 qui n'ont pas participé à la suite de l'étude (dans l'année 2 ou l'année 3) avec ceux qui y ont participé durant les trois années a permis de déceler plusieurs sources possibles d'erreurs liées à l'attrition de l'échantillon [Krahn, 1988]. Tant dans l'échantillon des diplômés du niveau secondaire que dans celui des diplômés universitaires, les hommes affichaient un taux d'attrition plus élevé, tout comme les membres des minorités raciales ou ethniques. Dans l'échantillon des diplômés du niveau

Tableau 1

Taille de l'échantillon et taux de réponse, selon la ville et le niveau de scolarité, 1985-1987

	Mai 1985		Mai 1986		Mai 1987	
	École secondaire	Université	École secondaire	Université	École secondaire	Université
Edmonton	983	589	665	458	547	421
	[894]	[533][1]	68 %[2]	78 %	56 %	71 %
					61 %[3]	79 %
Toronto	754	519	412	358	296	326
	[674]	[433]	55 %	69 %	39 %	63 %
					44 %	75 %
Sudbury	492	227	240	156	187	128
	[338]	[221]	49 %	69 %	38 %	56 %
					55 %	58 %
Sous-total	2 229	1 335	1 317	973	1 030	875
	[1 906]	[1 187]	59 %	73 %	46 %	66 %
					54 %	74 %
Total	3 564		2 289		1 905	
	[3 093]		64 %		53 %	
					62 %	

1 Nombre de répondants de l'année 1 ayant fourni leur nom et adresse aux fins du suivi.
2 Pourcentage de l'échantillon total de l'année 1 ayant été interviewé à nouveau.
3 Proportion des répondants de l'année 1 ayant fourni leur nom et adresse, indiquant ainsi qu'ils acceptaient de participer à l'étude.

secondaire, les personnes qui avaient acquis auparavant une expérience sur le marché du travail avaient une probabilité légèrement plus élevée de ne plus faire partie de l'échantillon. Les jeunes du niveau secondaire qui affichaient une orientation académique et ceux provenant d'un milieu socio-économique plus aisé, étaient plus susceptibles de continuer d'y participer. Dans l'échantillon des diplômés universitaires, l'expérience du marché du travail et le milieu socio-économique d'origine avaient une incidence négligeable sur l'attrition. En outre, on a observé des différences marquées dans les taux de réponse entre les trois villes, dans le cas des deux échantillons. On doit avoir à l'esprit ces sources possibles d'erreur imputables à l'attrition de l'échantillon au moment d'interpréter les résultats.

La transition entre l'école et le marché du travail durant les années 80

L'une des principales constatations qui ressort de ce projet de recherches est que le mouvement des jeunes hors du système d'éducation et leur intégration au marché du travail est un processus qui devient plus long, incertain et indirect. Dans cette section, nous résumons plusieurs aspects importants de l'évolution de la transition entre l'école et le marché du travail au milieu des années 80 tirés d'analyses antérieures [voir Krahn et Lowe, 1990].

La plus grande activité des jeunes sur le marché du travail avant leur départ de l'école a atténué la démarcation existant entre le statut d'étudiant et celui de travailleur. Une des raisons de ce phénomène est le niveau élevé de participation à temps partiel des étudiants canadiens à la population active, qui est passé de 35 à 48 % dans le groupe des 15-19 ans et de 40 à 49 % chez les 20-24 ans entre 1977 et 1987 [Cohen, 1989]. Dans notre étude, 68 % des diplômés du niveau secondaire et 62 % de l'échantillon des diplômés universitaires faisant partie de l'échantillon avaient occupé un poste rémunéré à un moment ou à un autre durant l'année scolaire ayant précédé notre enquête pour l'année de référence. Au moment de l'enquête, soit juste avant l'obtention du diplôme, 57 % des personnes de l'échantillon du niveau secondaire et 50 % des personnes de l'échantillon du niveau universitaire possédaient un emploi et travaillaient en moyenne 17,0 et 24,8 heures par semaine, respectivement.

Au tableau 2, on peut constater que presque aucun des répondants de l'échantillon du niveau secondaire indiquait occuper un poste de gestion ou d'administration, tandis que quelques-uns seulement (surtout des hommes) occupaient des emplois de cols bleus dans les secteurs de la fabrication ou de la construction tout en fréquentant l'école secondaire. La grande majorité faisaient un travail de bureau, étaient vendeurs ou avaient un emploi dans les services. Environ la moitié des personnes de l'échantillon de niveau universitaire occupaient des emplois semblables tout en terminant leurs études. Comparativement à l'échantillon du niveau secondaire, les diplômés universitaires étaient plus susceptibles d'occuper des postes de professionnels, principalement parce que des étudiants en éducation, en génie et en sciences avaient trouvé du travail à temps partiel dans leur domaine de spécialisation. En observant cette concentration des étudiants dans les postes de cols blancs et de niveau subalterne, il faut se rappeler que les étudiants ont habituellement une perception utilitaire de ces emplois, les considérant généralement comme une source temporaire de revenu plutôt qu'une initiation à leur carrière future.

Il est également utile de rappeler que le cheminement traditionnel qui consiste à terminer ses études formelles et à occuper par la suite un emploi de façon plus ou moins continue, dans la mesure où ce modèle est représentatif des décennies passées [voir, par exemple, Rindfuss et collab., 1987; Osterman,

Tableau 2

Profession d'emploi durant l'année scolaire, selon le sexe et le niveau de scolarité, 1984-1985

En pourcentage

	École secondaire[1]			Université[1]		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Profession[2]						
Gestion/ administration	–	–	–	4,3	2,9	3,7
Sciences/génie/ mathématiques	0,3	0,6	0,4	6,1	18,4	10,9
Sciences sociales	1,1	–	0,6	6,4	1,9	4,7
Enseignement	1,7	0,3	1,0	16,2	14,5	15,5
Médecine/santé	1,9	0,6	1,3	2,4	1,9	2,2
Arts/littérature/ loisirs	3,6	5,3	4,4	6,7	6,8	6,7
Travail de bureau	29,5	13,9	22,0	32,7	15,0	25,8
Ventes	27,9	21,9	25,0	12,5	14,0	13,1
Services	32,9	40,5	36,6	10,1	14,5	11,8
Secteur primaire	–	1,8	0,9	0,3	0,5	0,4
Industrie manufacturière/ transformation/ fabrication	0,3	7,4	3,7	–	2,4	0,9
Construction	–	2,1	1,0	0,3	3,4	1,5
Transports/ communications	0,8	5,6	3,2	1,8	3,9	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(N)	(359)	(338)	(697)	(327)	(207)	(534)

NOTE Le tiret (–) signifie néant ou zéro.

1 Les différences selon le sexe sont statistiquement significatives ($p < 0,01$, test du khi carré).

2 Emploi occupé au moment de l'enquête (mai 1985) ou, si sans emploi au moment de l'enquête, emploi le plus récent au cours du trimestre d'hiver.

1980; et Denton et collab., 1980], cède le pas à un modèle quelque peu différent où l'éducation se prolonge simultanément à l'occupation d'un emploi. Cette nouvelle orientation se manifeste dans la tendance marquée parmi les personnes de plus de 30 ans à poursuivre des études postsecondaires à temps partiel [Bélanger et Omiecinski, 1987]. De même, un nombre croissant de jeunes poursuivent des études plus longues ou retournent à l'école après avoir passé quelques années au sein de la population active.

Une proportion étonnamment élevée de diplômés des niveaux secondaire et universitaire de notre échantillon ont choisi de poursuivre leurs études après avoir obtenu leur diplôme. Parmi les diplômés du niveau secondaire, 77 % ont poursuivi leurs études sous une forme ou une autre au cours de l'année qui a suivi la première enquête. Plusieurs sont retournés poursuivre une année complète ou partielle d'études secondaires, tandis que d'autres se sont inscrits à des programmes d'études postsecondaires. En mai 1987, les non-étudiants ne représentaient encore que 28 % de cet échantillon. Pour les deux années, les étudiants à temps plein étaient plus nombreux que les étudiants à temps partiel. Les différences de sexe étaient à peu près inexistantes la deuxième année mais, la troisième année, la probabilité d'avoir quitté l'école était légèrement plus élevée chez les jeunes hommes.

Environ la moitié de l'échantillon de niveau universitaire est retourné aux études la deuxième année. La troisième année, 53 % des répondants ont déclaré poursuivre des études quelconques et les étudiants à temps partiel étaient plus nombreux que les étudiants à temps plein. Parmi les diplômés universitaires qui ont poursuivi leurs études, 80 % des hommes et 70 % des femmes sont demeurés dans le système universitaire durant la deuxième et la troisième année, la majorité s'inscrivant à des programmes d'études supérieures. Une minorité (respectivement 8 % et 12 % la deuxième et la troisième année) se sont inscrits à un collège communautaire ou à un programme offert par une école technique.

Parmi l'échantillon des diplômés du niveau secondaire, 14 % ont fréquenté l'école la deuxième année mais non la troisième. À l'inverse, 9 % n'ont pas fréquenté l'école la deuxième année mais y sont retournés un an plus tard. Parmi l'échantillon des diplômés universitaires, 11 % ont quitté l'école après la deuxième année; durant la même période, près de 16 % y sont retournés.

Ce mouvement considérable d'entrée et de sortie du système d'éducation prolonge la période de transition entre l'école et le travail. Seule une minorité des étudiants ont terminé leur formation et sont entrés sur le marché du travail après avoir obtenu leur diplôme. De fait, il n'y a pas de profil unique ou même dominant de l'entrée sur le marché du travail, tant chez les diplômés du niveau secondaire que chez les diplômés du niveau universitaire. Ce qui distingue les diplômés des années 80 de ceux des décennies antérieures ce sont les combinaisons diverses d'expériences scolaires et professionnelles. Nous avons rendu compte de ce fait dans notre typologie des quatre catégories de transition (tableau 3). Seul le dernier de ces groupes correspond au modèle traditionnel de l'étudiant diplômé qui quitte le système d'enseignement pour aborder une nouvelle étape de sa vie caractérisée par un emploi à temps plein.

Le tableau 3 renferme une classification des personnes selon leur activité scolaire. Le groupe de transition 1 (GT1) regroupe les étudiants correspondant au modèle traditionnel – répondants ayant déclaré sept mois ou plus d'études

Tableau 3

Typologie des modes de transition de l'école au travail pour les diplômés des écoles secondaires et des universités en 1985[1] – Études, travail et chômage

	Études à temps plein les deux années [GT1]	Études et travail les deux années [GT2]	Études la 2e année mais non la 3e [GT3]	Travail les deux années [GT4]
		Nombre moyen de mois		
Échantillon au niveau secondaire				
Année 2 (1985-1986)				
Études, temps plein	8,8	3,6	5,9	0,0
Études, temps partiel	0,1	1,7	2,6	0,3
Emploi, temps plein	1,1	3,5	3,0	7,0
Emploi, temps partiel	5,5	4,8	5,4	2,8
Sans emploi	1,4	1,7	2,0	1,5
Année 3 (1986-1987)				
Études, temps plein	8,8	4,7	0,0	0,0
Études, temps partiel	0,1	1,6	0,1	0,1
Emploi, temps plein	2,1	4,1	7,0	8,8
Emploi, temps partiel	5,2	4,2	3,7	1,8
Sans emploi	0,8	1,3	1,5	1,4
(N)	(375)	(331)	(160)	(164)
		En pourcentage		
Proportion	36,4	32,1	15,5	15,9
		Nombre moyen de mois		
Échantillon au niveau universitaire				
Année 2 (1985-1986)				
Études, temps plein	8,7	1,9	2,9	0,0
Études, temps partiel	0,1	1,8	3,8	0,1
Emploi, temps plein	2,5	6,9	6,7	9,0
Emploi, temps partiel	4,0	2,6	3,0	1,6
Sans emploi	0,5	1,0	1,1	1,2
Année 3 (1986-1987)				
Études, temps plein	9,4	2,6	0,0	0,0
Études, temps partiel	0,2	3,7	0,1	0,1
Emploi, temps plein	1,7	7,4	9,5	10,2
Emploi, temps partiel	4,8	2,4	1,8	1,2

Tableau 3 (suite)

	Études à temps plein les deux années [GT1]	Études et travail les deux années [GT2]	Études la 2e année mais non la 3e [GT3]	Travail les deux années [GT4]
		Nombre moyen de mois		
Sans emploi	0,3	0,6	0,7	0,6
(N)	(140)	(236)	(136)	(363)
		En pourcentage		
Proportion	16,0	27,0	15,5	41,5

1 GT1 : sept mois ou plus d'études à temps plein les deux années; GT2 : temps partagé études et travail les deux années; GT3 : temps partagé études et travail la deuxième année, non à temps plein, mais jusqu'à deux mois d'études à temps partiel la troisième année; GT4 : aucun temps plein, mais jusqu'à deux mois d'études à temps partiel les deux années.

à temps plein au cours de chacune des deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme en 1985. Leur activité professionnelle se limitait principalement à des emplois à temps partiel durant l'année scolaire et à des emplois à temps plein durant l'été. À l'autre extrémité, on retrouve le groupe de transition 4 (GT4), qui ne comprend que des répondants ayant quitté l'école rapidement après avoir obtenu leur diplôme et déclarant ne pas avoir suivi d'études à temps plein et pas plus de deux mois d'étude à temps partiel durant la deuxième ou la troisième année de l'étude.

Les deux groupes intermédiaires (GT2 et GT3) sont le reflet de la tendance observée vers une transition prolongée entre l'école et le marché du travail. Les personnes du groupe de transition 3 fréquentaient le système d'éducation durant la deuxième année mais l'avaient quitté l'année suivante. Leur profil d'activité la troisième année ressemble étroitement à celui du groupe de transition 4 un an plus tôt. Par conséquent, le groupe de transition 2 devient une catégorie résiduelle pour ceux qui ont conjugué école et travail au cours des 24 mois de l'étude, y compris ceux qui ont quitté l'école la deuxième année et qui y sont retournés la troisième.

Le tableau 3 fait également voir le nombre moyen de mois de chômage. Dans les deux échantillons, les membres du GT1 sont ceux qui ont connu le moins de chômage. Pour l'ensemble des groupes de transition, le chômage diminuait quelque peu au cours de la deuxième et de la troisième année. Mais dans l'ensemble, les différences entre les quatre groupes de transition, d'un échantillon à l'autre et d'une année à l'autre, ne sont pas très importantes.

Une analyse plus poussée [Krahn, 1988] montre qu'environ le tiers des répondants de l'échantillon des diplômés du niveau secondaire ont signalé une période de chômage au cours de chacune des deux années suivantes. Les proportions correspondantes pour l'échantillon du niveau universitaire étaient de 31 % et de 20 %, respectivement, durant les deux années subséquentes. Bon nombre de répondants ont subi une période de chômage au cours d'une année mais non de l'autre. Par conséquent, 48 % des diplômés de l'échantillon du niveau secondaire et 40 % des diplômés universitaires ont fait état d'au moins une période de chômage au cours de la période de 24 mois qu'a duré l'étude. Parmi ceux qui ont signalé avoir subi une période de chômage, la durée moyenne de cette période a été de 4,7 mois durant la deuxième année et 3,7 mois durant la troisième dans le cas des répondants du niveau secondaire, et de 3,4 et de 2,9 mois, respectivement, dans le cas des répondants du niveau universitaire. Dans l'ensemble, donc, les périodes de chômage étaient assez représentatives du modèle de transition entre l'école et le marché du travail qui a prévalu au cours des années 80.

Les jeunes travailleurs dans les industries de services

Les trois quarts des personnes de l'échantillon de niveau secondaire avaient un emploi lorsqu'on a communiqué de nouveau avec elles en mai 1987. Une tranche supplémentaire de 19 % avaient travaillé à un moment ou à un autre au cours de l'année précédente; seulement 5 % n'avaient occupé aucun emploi. Puisqu'une proportion moins élevée de diplômés universitaires avaient continué leurs études, un pourcentage plus élevé de ceux-ci (85 %) avaient un emploi rémunéré en mai 1987. Une autre tranche de 12 % avaient occupé un emploi plus tôt durant l'année; encore une fois, seulement quelques-uns (4 %) n'avaient pas eu un travail rémunéré. L'analyse des marchés du travail et de la rétribution professionnelle présentée dans ce qui suit est fondée sur les renseignements recueillis auprès de sous-échantillons de 777 diplômés de niveau secondaire et 740 diplômés de niveau universitaire qui avaient un emploi au moment de l'enquête réalisée en mai 1987.

Nous commençons par examiner l'industrie d'emploi. Suivant l'exemple de Myles et collab. [1988], nous définissons les industries de production de biens comme étant la fabrication, la construction, l'exploitation minière, l'exploitation forestière, la pêche et l'agriculture[2]. Le secteur des services est divisé en services commerciaux et services non commerciaux. Il y a trois catégories d'industries dans le sous-secteur des services commerciaux : la distribution (transport, entreposage, communications, commerce de gros), les services de consommation (commerce de détail, hébergement et services alimentaires, services personnels, services de divertissement et de récréation), et les services destinés aux producteurs ou aux entreprises (comptabilité,

services juridiques, conseils en gestion, ainsi que le groupe des finances, des assurances et des affaires immobilières). Les deux principales industries de services non commerciaux sont celle de la santé, de l'éducation et du bien-être, et celle de l'administration publique.

Le tableau 4 fait voir qu'en 1986, 70 % de la population active canadienne était employée dans les services[3], tandis que bien plus de 80 % des échantillons tant au niveau secondaire qu'universitaire se retrouvaient dans ces cinq industries. Il est évident que seule une faible minorité de jeunes travailleurs ne sont pas employés dans le secteur des services.

En supposant pour le moment que les « mauvais » emplois sont concentrés dans les services de consommation (une hypothèse que nous allons vérifier de façon empirique dans la suite), le tableau 4 indiquerait que les généralisations selon lesquelles les jeunes sont confinés dans des « ghettos professionnels » du secteur des services constituent une simplification de la réalité. Si l'on examine en premier lieu l'échantillon du niveau universitaire, environ 12 % des répondants avaient trouvé un emploi dans l'administration publique tandis que 17 % travaillaient dans les services aux entreprises. Plus du tiers occupaient un emploi dans les industries de l'éducation, de la santé ou du bien-être. En somme, les diplômés universitaires qui possédaient un emploi se retrouvaient dans une vaste gamme d'industries de services. Néanmoins, une minorité importante (14 %) étaient employés dans les services de consommation deux ans après avoir obtenu leur diplôme de premier cycle.

En comparaison, une proportion beaucoup plus élevée de diplômés du niveau secondaire étaient employés dans les services de consommation. Relativement peu de répondants ont signalé des emplois dans les quatre autres grandes industries de services. La concentration de ces adolescents dans les services de consommation vient renforcer les stéréotypes négatifs au sujet des « ghettos d'emploi » des jeunes dans le secteur des services. En outre, une étude parallèle que nous avons menée à Edmonton révèle que, sauf pour quelques hommes employés dans la construction, la plupart des jeunes qui ont quitté l'école secondaire se sont trouvé des emplois dans les services de consommation [voir Krahn et collab., 1985].

Si les jeunes sont généralement surreprésentés dans les industries de services, cela est encore plus vrai dans le cas des jeunes femmes. Plus de 90 % des jeunes travailleuses appartenant à l'un ou l'autre échantillon étaient employées dans ce secteur. Dans l'échantillon du niveau universitaire, les différences de sexe découlaient principalement de la présence d'un nombre élevé de diplômées féminines dans les facultés d'éducation et de la proportion élevée de jeunes hommes dans les industries liées à l'exploitation des ressources naturelles et dans le secteur de la fabrication (principalement des

Tableau 4

Secteur d'emploi, selon le sexe et le niveau de scolarité, 1987, et emploi[1] par secteur, Canada, 1986

En pourcentage

	École secondaire[2]			Université[2]			
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Emploi
Secteurs autres que les services							
Ressources naturelles (y compris l'agriculture)	2,7	4,0	3,3	2,7	12,3	6,6	7,7
Fabrication	2,1	12,5	7,5	5,9	11,9	8,4	16,8
Construction	1,6	8,8	5,3	0,9	4,3	2,3	5,7
Total partiel	6,4	25,3	16,1	9,5	28,5	17,3	30,2
Services							
Distribution	3,7	5,3	4,5	3,0	7,3	4,7	10,9
Consommation	54,1	55,2	54,7	14,4	13,2	13,9	23,6
Entreprises	15,6	5,0	10,2	15,6	19,2	17,1	9,9
Éducation/santé/ bien-être	11,4	2,5	6,8	46,1	20,2	35,5	14,7
Administration publique	8,8	6,7	7,7	11,4	11,6	11,5	7,4
Total partiel	93,6	74,7	83,9	90,5	71,5	82,7	66,5
Secteur non précisé	–	–	–	–	–	–	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(N)	(377)	(400)	(777)	(437)	(302)	(739)	

Note Le tiret (–) signifie néant ou zéro.

1 Population active expérimentée seulement, c.-à-d. la population active moins les chômeurs qui n'ont jamais travaillé, ou qui ont travaillé uniquement avant le 1er janvier 1985.

2 Les différences selon le sexe sont statistiquement significatives ($p < 0,01$, test du khi carré).

Source La classification des secteurs d'activité est tirée de Myles et collab. [1988] et les données relatives à l'emploi proviennent de Statistique Canada [1988].

diplômés en génie). Dans l'échantillon du niveau secondaire, à l'extérieur des services de consommation, les femmes avaient tendance à se trouver des

emplois dans les services aux entreprises ou dans le groupe des industries de l'éducation, de la santé et du bien-être, tandis que les hommes étaient concentrés dans les secteurs traditionnellement dominés par les hommes que sont la fabrication et la construction.

Les emplois des jeunes travailleurs

Les profils d'emploi peuvent davantage être mis en relief en examinant les emplois déclarés par ces jeunes travailleurs (tableau 5). Les répondants de l'échantillon de niveau universitaire avaient une probabilité beaucoup plus élevée que l'ensemble de la population active canadienne d'occuper un poste de gestion ou de professionnel. Cette répartition des diplômés universitaires résulte en partie de la conception de notre échantillon (ainsi, 28 % occupaient des postes d'enseignant). Néanmoins, trois répondants de notre échantillon universitaire sur quatre ont décroché des emplois de statut plus élevé dans les deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme. Pourtant, environ le quart occupaient encore des postes subalternes dans les domaines du travail de bureau, des ventes et des services. À l'opposé, peu de diplômés du niveau secondaire ont indiqué occuper des postes de gestion ou de professionnel, tandis que 68 % avaient des emplois dans les domaines du travail de bureau, des ventes ou des services.

Encore une fois, on observe des différences significatives entre les sexes. Près de la moitié des jeunes filles diplômées du niveau secondaire occupaient des emplois de bureau tandis qu'une autre tranche de 39 % se retrouvaient dans les ventes et les services. Les jeunes hommes diplômés du niveau secondaire étaient légèrement surreprésentés dans les emplois de services et dans les postes traditionnellement dominés par les hommes du secteur de la fabrication et de la construction. Dans l'échantillon du niveau universitaire, peu d'hommes effectuaient un travail de bureau. Des différences importantes entre les sexes, qui traduisent principalement les ratios hommes/femmes chez les étudiants en éducation et en génie, ont été observées dans les postes d'enseignement et ceux reliés aux sciences et au génie.

Par ailleurs, les jeunes femmes possédant une formation universitaire étaient moins susceptibles que leurs collègues masculins d'obtenir des emplois de gestion ou d'administration. Puisque notre échantillon comportait un nombre semblable de diplômés en administration des affaires du sexe masculin et du sexe féminin, cette différence ne peut être attribuée au ratio hommes/femmes observé chez les étudiants des facultés d'administration. Plutôt, elle serait le reflet d'un parti pris des employeurs au moment du recrutement et, plus généralement, la perpétuation des modèles établis de ségrégation professionnelle en fonction du sexe.

Tableau 5

Profession, selon le sexe et le niveau de scolarité, et emploi selon la profession, Canada, 1987

En pourcentage

	École secondaire[1]			Université[1]			
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Emploi
Profession							
Gestion/ administration	0,8	2,0	1,4	13,3	20,5	16,2	11,6
Sciences/génie/ mathématiques	0,5	3,5	2,1	8,7	31,4	18,0	3,4
Sciences sociales	2,9	0,3	1,5	9,8	4,3	7,6	1,9
Enseignement	1,6	0,3	0,9	35,9	15,8	27,7	4,2
Médecine/santé	3,7	1,0	2,3	3,7	0,7	2,4	4,8
Arts/littérature/ loisirs	2,6	2,3	2,4	2,3	2,3	2,3	1,9
Travail de bureau	43,9	13,5	28,3	13,5	4,6	9,9	16,5
Ventes	21,2	15,0	18,0	7,3	9,9	8,4	9,4
Services	17,7	24,8	21,4	3,9	5,3	4,5	13,7
Secteur primaire	2,4	4,3	3,4	0,2	1,0	0,5	5,4
Industrie manufacturière/ transformation/ fabrication	1,3	16,5	9,1	0,2	2,0	0,9	14,6
Construction	0,3	8,0	4,2	0,2	1,3	0,7	6,2
Transports/ communications	1,1	8,5	4,9	0,9	1,0	0,9	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(N)	(378)	(399)	(777)	(437)	(303)	(740)	

1 Les différences selon le sexe sont statistiquement significatives ($p < 0,01$, test du khi carré).
SOURCE Les données relatives à l'emploi sont tirées de Statistique Canada [1987].

Différences d'une ville à l'autre dans la transition entre l'école et le travail et les profils d'emploi

Certaines de ces variations dans l'emploi sont sans aucun doute attribuables aux caractéristiques propres à chacun des trois marchés du travail urbains

qui constituaient notre échantillon. Incidemment, la principale raison pour laquelle nous avons retenu les villes d'Edmonton, de Sudbury et de Toronto dans notre étude était que nous voulions déterminer l'incidence du marché du travail local et des conditions économiques sur les modèles de transition et les résultats observés.

Les expériences d'emploi des diplômés traduisaient les différences entre les villes au niveau des taux de chômage, qui étaient considérablement plus élevés à Sudbury et Edmonton qu'à Toronto durant la période 1985-1987 [Krahn et Lowe, 1990]. Pour ce qui est des profils d'emploi par secteur dans nos échantillons du niveau secondaire et du niveau universitaire, ils étaient conditionnés par les structures économiques des trois villes. Plus particulièrement, dans l'échantillon du niveau secondaire, on a observé une plus grande concentration de l'emploi dans les secteurs de la fabrication et de la construction chez les répondants de Toronto, comparativement aux autres villes. De même, les répondants de Sudbury étaient plus susceptibles de déclarer un emploi dans le secteur des ressources naturelles. Enfin, les répondants de Sudbury et d'Edmonton avaient une probabilité plus élevée de se trouver un emploi dans les industries de services de consommation que leurs homologues de Toronto. Pour ce qui est de l'échantillon du niveau universitaire, les répondants de Toronto avaient tendance à signaler un taux d'emploi plus élevé dans le secteur de la fabrication. De même, il y avait une concentration plus élevée de diplômés universitaires dans les services aux entreprises à Toronto et un nombre comparativement moins élevé dans l'administration publique. Les différences au niveau de la composition professionnelle entre les trois villes concordaient avec ces profils industriels.

Certaines des variations observées dans l'emploi entre les villes peuvent être attribuables à la composition de notre échantillon. Tout de même, ces différences tendent à confirmer ce qui est largement connu au sujet de la structure régionalisée de l'économie canadienne. À cet égard, les « bons » et « mauvais » emplois du secteur des services ne sont pas répartis uniformément dans les trois villes. Les tendances de l'emploi chez les jeunes sont principalement le produit du contexte économique de chacune des villes. L'économie de Toronto est plus dynamique et diversifiée et comporte un secteur manufacturier et un secteur des services aux entreprises relativement développés. En dépit du fait que leurs économies reposent sur les ressources, Edmonton et Sudbury semblent avoir une plus grande proportion de jeunes employés dans le secteur des services et les industries de services de consommation. Cela signifie qu'une proportion plus élevée des « bons » emplois est à la disposition des diplômés de Toronto. Mais il est aussi manifeste que les différences entre les villes sont des déterminants moins importants des résultats au chapitre de l'emploi que les facteurs tels que le sexe, le niveau de scolarité ou l'âge.

Les marchés du travail des jeunes

L'examen des seules données professionnelles ou industrielles ne donne qu'une image incomplète des profils d'emploi des jeunes. Une approche fondée sur une segmentation du marché du travail s'avère utile pour donner une perspective plus complète des choses [Clairmont et collab., 1983; et Ashton, 1988]. Nous supposons que le Canada ne possède pas un marché du travail unique, ouvert et concurrentiel; plutôt, on y retrouverait différents segments caractérisés principalement par des rendements inégaux pour des niveaux comparables de capital humain, des barrières à la mobilité entre segments et un pouvoir de négociation inégal pour ce qui est de changer les conditions d'emploi.

Nous reconnaissons que l'approche fondée sur la segmentation nécessiterait une plus grande élaboration théorique et empirique pour rendre compte pleinement des profils observés chez les jeunes travailleurs. Les données dont nous disposons montrent amplement que les emplois détenus par les adolescents et les jeunes adultes diffèrent de ceux que possèdent les travailleurs plus âgés [Reubens, 1983]. Cependant, il serait simpliste de faire valoir qu'il existe un marché du travail des jeunes distinct du marché du travail des adultes. Bien entendu, certains adolescents sont employés dans des « postes de jeunes », et il existe des postes de niveau d'entrée que les employeurs utilisent pour recruter des travailleurs jeunes et inexpérimentés. Pourtant, on retrouve de jeunes travailleurs dans certaines professions (p. ex., dans le travail de bureau) côtoyant des adultes.

En juxtaposant les systèmes de classification professionnelle et industrielle, comme nous l'avons fait au tableau 6, nous pouvons obtenir une description plus complète de certains segments du marché du travail (SMT) dans lesquels se retrouvent les jeunes gens. Ce tableau regroupe les industries d'exploitation des ressources, de la fabrication et de la construction dans un secteur de la production des biens afin de permettre la comparaison avec les cinq industries de services. L'industrie d'emploi en 1987 est ensuite ventilée par profession pour chacun des échantillons du niveau secondaire et du niveau universitaire. Les résultats font voir un certain nombre de SMT distincts pour les jeunes travailleurs.

Avant d'examiner ces SMT plus en détail, quelques observations sont de rigueur. Premièrement, tandis que nous avons maintenu jusqu'à un certain point les distinctions traditionnelles entre les industries de production de biens et les industries de services, nous avons parfois trouvé utile de traverser ces lignes de démarcation dans l'analyse de la situation des jeunes travailleurs sur le marché du travail. Deuxièmement, parce que nos échantillons ne renferment que des jeunes, nous ne pouvons démontrer l'existence de « marchés du travail des jeunes » où les employés seraient principalement

Tableau 6

Profession par secteur d'emploi et niveau de scolarité, 1987[1]

			Industries de services						
		Production de biens	Distribution	Consommation	Entreprises	Éducation/ santé/ bien-être	Administration publique	Total	
								N	%
Gestion/ administration	S	1	1	6	3	–	–	11	1,4
	U	26	7	9	62	4	12	120	16,2
Sciences/ génie/ mathématiques	S	6	2	1	4	–	3	16	2,1
	U	68	9	1	15	18	22	133	18,0
Sciences sociales	S	–	–	–	3	4	4	11	1,4
	U	2	–	10	10	13	21	56	7,6
Enseignement	S	1	–	–	–	5	1	7	0,9
	U	–	–	4	1	200	–	205	27,7
Médecine/ santé	S	2	–	1	–	15	–	18	2,3
	U	–	–	1	–	15	2	18	2,4
Arts/ littérature/ loisirs	S	2	–	10	2	–	5	19	2,5
	U	5	3	5	1	1	2	17	2,3
Travail de bureau	S	15	16	93	54	18	22	218	28,2
	U	9	5	16	23	6	14	73	9,9
Ventes	S	3	2	132	1	–	2	140	18,1
	U	6	6	37	11	–	1	61	8,3
Services	S	2	2	130	9	8	15	166	21,5
	U	1	1	14	3	5	9	33	4,5
Secteur primaire	S	15	1	2	1	3	4	26	3,4
	U	3	–	–	–	–	1	4	0,5
Industrie manufacturière/ transformation/ fabrication	S	30	3	35	–	–	2	70	9,1
	U	2	1	3	–	–	1	7	0,9
Construction	S	28	2	2	–	–	1	33	4,3
	U	5	–	–	–	–	–	5	0,7
Transports/communications	S	19	6	11	1	–	1	38	4,9
	U	1	3	3	–	–	–	7	0,9
Total	S	124	35	423	78	53	60	773	
		16,0 %	4,5 %	54,7 %	10,1 %	6,9 %	7,8 %		100,0
	U	128	35	103	126	262	85	739	
		17,3 %	4,7 %	13,9 %	17,1 %	35,5 %	11,5 %		100,0

Note Le tiret (–) signifie néant ou zéro.

1 Dans chaque cellule, la première valeur correspond au nombre de diplômés du niveau secondaire (S) travaillant dans ce secteur/profession, et la seconde, au nombre de diplômés universitaires (U).

ou exclusivement des jeunes gens. Troisièmement, nous sommes conscients que la conception de notre échantillon à l'origine ne permet pas de faire des généralisations au sujet de la taille relative de différents SMT réservés aux jeunes. Cependant, nous croyons que nos échantillons sont suffisamment représentatifs pour permettre de faire certaines observations au sujet des recoupements industrie-profession dans le contexte plus large du marché du travail où les jeunes du niveau secondaire et du niveau universitaire sont généralement employés.

L'un des plus importants groupes de jeunes travailleurs que l'on peut observer au tableau 6 est celui réunissant 355 diplômés du niveau secondaire qui occupent des emplois de bureau, de ventes et de services dans le secteur des services de consommation (groupe A). Au total, 46 % des répondants du niveau secondaire qui avaient un emploi appartenaient à ce SMT des services de consommation. La profession de commis-vendeur était celle qui revenait le plus fréquemment au sein du groupe, suivie par celles de serveur d'aliments et de boissons, de caissier, de commis aux stocks et de surveillant des ventes. Ce sont les catégories d'emplois que les commentateurs ont à l'esprit lorsqu'ils parlent d'« économie de hamburgers ».

Dans l'échantillon de niveau universitaire, une plus faible proportion des diplômés (9 %) étaient toujours employés dans ce SMT. Parmi les employés du secteur des services qui possédaient une formation universitaire, les professions les plus fréquemment rencontrées étaient, encore une fois, celles de commis-vendeur, de surveillant des ventes et de serveur d'aliments et boissons. Comme on peut le voir au tableau 7, les diplômés en arts affichaient une probabilité beaucoup plus grande que les diplômés des quatre autres facultés visées par l'enquête d'avoir un emploi sur ce marché.

En raison de la similitude entre les emplois axés sur le travail de bureau dans les industries de production de biens et les industries de services, nous avons pu observer un deuxième SMT (groupe B) regroupant les professions liées au travail de bureau, aux ventes et aux services dans les industries autres que les services de consommation (tableau 6). Dans l'échantillon du niveau secondaire, ce SMT représente une part plus faible des personnes qui occupent un emploi que le SMT des services de consommation. Les professions où l'on retrouvait le plus grand nombre de diplômés du niveau secondaire au sein de ce SMT étaient celles de commis de bureau général, de secrétaire et sténographe, de réceptionniste et de caissier.

En comparaison avec l'échantillon du niveau secondaire, un moins grand nombre de diplômés universitaires travaillaient dans ce SMT. Mais au sein de l'échantillon du niveau universitaire, une proportion plus élevée de répondants se trouvaient dans ce SMT que dans le SMT des services de consommation. Les diplômés universitaires appartenant à ce segment

Tableau 7

Situation sur le marché du travail des diplômés universitaires, selon la faculté, 1987

En pourcentage[1]

	Arts	Administration des affaires	Éducation	Génie	Sciences
Marché du travail					
Gestionnaire/professionnel (services commerciaux)	8,5	43,3	1,2	5,8	10,8
Gestionnaire/professionnel (autres services)	30,6	13,5	4,7	19,8	35,4
Enseignement	10,9	2,9	86,0	5,8	13,1
Gestionnaire/professionnel (industries de biens)	2,4	18,3	–	59,3	13,8
Travail de bureau/ventes/services (services de consommation)	17,3	8,7	2,9	–	7,7
Travail de bureau/ventes/services (autres services)	23,8	11,5	3,5	7,0	13,1
Cols bleus	2,8	1,0	1,7	2,3	3,8
Autres	3,6	1,0	–	–	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(N)	(248)	(104)	(172)	(86)	(130)

Note Le tiret (–) signifie néant ou zéro.

1 Les différences entre les facultés sont statistiquement significatives ($p < 0,01$, test du khi carré).

occupaient aussi des emplois liés au travail de bureau mais on a aussi déclaré quelques emplois ayant un statut un peu plus élevé (p. ex., représentant commercial, préposé à la tenue de livres et commis comptable, vendeur d'immeubles). Encore une fois, les diplômés en arts étaient plus susceptibles que les personnes possédant un autre diplôme universitaire de travailler dans ce SMT (tableau 7).

Compte tenu de la concentration des diplômés de niveau secondaire dans ces deux SMT, seulement 9 % ont déclaré occuper un emploi dans les divers

SMT professionnels définis au tableau 6. Par conséquent, ces personnes ont été réunies en un seul groupe de la gestion et des professions. Parmi les diplômés universitaires, le groupe de professionnels le plus important se retrouve dans le SMT de l'« enseignement » (groupe E), où l'on dénombre 200 (27 %) des répondants qui occupaient un emploi au cours de la troisième année (tableau 8). Bien que la taille de ce groupe soit le reflet de la composition initiale de notre échantillon, il est clair que les diplômés des facultés d'éducation occupent un SMT distinct. Dans notre échantillon, 86 % des diplômés en éducation étaient employés dans ce SMT deux ans après avoir obtenu leur diplôme (voir le tableau 7). La plus importante profession au sein de ce groupe était celle d'enseignant au niveau élémentaire ou à la maternelle. Dans un deuxième sous-groupe, représentant environ la moitié du premier, on retrouvait les enseignants au niveau secondaire[4].

Les diplômés universitaires employés dans des postes de gestion ou de professionnels dans le secteur des services aux entreprises méritent une attention particulière, si l'on considère que ce groupe pourrait appartenir à un SMT plus avantageux. La profession de comptable était la plus courante dans ce SMT (groupe C), alors que près de la moitié des diplômés des facultés d'administration des affaires de notre échantillon avaient un emploi dans ce domaine (voir le tableau 7).

Le groupe suivant en ordre d'importance (postes de gestion ou de professionnels dans d'autres services) était plus diversifié (groupe D), regroupant une proportion substantielle de diplômés en arts (31 %) et en sciences (35 %) de notre échantillon, ainsi que des diplômés d'autres facultés (voir le tableau 7). La profession la plus importante parmi les diplômés universitaires ayant un emploi dans ce SMT était celle de travailleur social, suivie de celle d'analyste de systèmes et de technicien en sciences de la vie.

Les gestionnaires et les professionnels des sciences naturelles dans le secteur de la production des biens formaient un sixième SMT (groupe F, tableau 6) qui, encore une fois, ne renfermait qu'un très petit nombre de diplômés du niveau secondaire de notre échantillon. Trois diplômés en génie sur cinq étaient employés dans ce SMT (voir le tableau 7). Les professions les plus représentatives étaient notamment celles d'ingénieur dans l'industrie pétrolière, de comptable, de géologue, d'ingénieur civil, d'ingénieur en électricité et d'analyste de systèmes.

Enfin, alors que près du cinquième des diplômés du niveau secondaire étaient employés dans un SMT de cols bleus (groupe G, tableau 6), peu de membres de l'échantillon du niveau universitaire ont déclaré occuper un tel emploi. Les professions représentatives des diplômés du niveau secondaire appartenant à ce SMT, qui s'étend des deux côtés de la ligne de démarcation entre les industries de biens et de services, étaient celles de mécanicien de

Tableau 8

Situation sur le marché du travail, selon le sexe et le niveau de scolarité, 1987

En pourcentage

	École secondaire[1]			Université[1]		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Marché du travail						
Gestionnaire/professionnel (services commerciaux)				9,6	14,9	11,8
Gestionnaire/professionnel (autres services)	10,6	7,5	9,0	22,0	21,5	21,8
Enseignement				35,2	15,2	27,0
Gestionnaire/professionnel (industries de biens)	0,5	1,3	0,9	5,5	23,1	12,7
Travail de bureau/ventes/services (services de consommation)	50,8	40,9	45,7	10,1	7,6	9,1
Travail de bureau/ventes/services (autres services)	31,5	12,5	21,8	14,6	11,9	13,5
Cols bleus	1,9	32,3	17,5	1,4	4,0	2,4
Autres	4,8	5,5	5,1	1,6	2,0	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(N)	(378)	(399)	(777)	(437)	(303)	(740)

1 Les différences selon le sexe sont statistiquement significatives ($p < 0,01$, test du khi carré).

véhicules automobiles, d'électricien du secteur de la construction, d'imprimeur, de boulanger et de manœuvre dans le secteur de la construction.

Le tableau 8 résume la répartition des diplômés du niveau secondaire et du niveau universitaire entre ces sept SMT. Il montre aussi plus en détail le profil de la répartition des sexes esquissé aux tableaux 4 et 5. Si l'on examine en premier lieu l'échantillon du niveau secondaire, les jeunes femmes sont quelque peu surreprésentées dans le SMT des services de consommation alors qu'elles le sont fortement dans celui des emplois de bureau, des ventes et des

services. Le tableau 8 permet de voir que plus de 80 % des diplômées du niveau secondaire qui ont un emploi travaillent dans ces deux SMT. Le tiers des jeunes hommes diplômés du niveau secondaire ont trouvé des emplois de cols bleus, un secteur où l'on ne retrouve à peu près aucun répondant de sexe féminin.

Dans l'échantillon du niveau universitaire, les femmes se retrouvent surtout dans l'enseignement et ont une probabilité légèrement plus élevée que leurs homologues masculins d'avoir obtenu un emploi dans les deux SMT de rang inférieur du secteur des services. Les hommes occupent plus fréquemment des postes de gestionnaires ou de professionnels dans le secteur des services aux entreprises et dans les industries de production de biens. Comme nous avons pu le voir au tableau 7, la faculté où l'on obtient son diplôme a une incidence sur la probabilité de se trouver un emploi dans ces SMT. Ainsi, les profils de ségrégation en fonction du sexe sont en partie fonction des ratios hommes/femmes observés au sein de la population étudiante des facultés universitaires qui formaient notre échantillon.

Groupes de transition et marchés du travail des jeunes

Le travail de bureau et les emplois dans les ventes et les services représentaient les principaux débouchés pour nos répondants dans l'année de l'obtention de leur diplôme (voir le tableau 2). Deux ans après, un nombre important de ceux-ci n'avaient pas encore tout à fait quitté les études. Il se peut que plusieurs de ceux qui étaient employés dans le SMT des services de consommation en 1987 aient encore été aux études. En supposant que la plupart des étudiants considèrent le travail à temps partiel et les emplois d'été comme étant de nature temporaire, leur concentration dans les emplois moins bien rétribués du secteur des services pourrait ne pas constituer un problème sérieux, notamment s'ils décrochent de meilleurs emplois après avoir obtenu leur diplôme.

Une vérification directe de cette hypothèse est présentée au tableau 9, où l'on peut observer la répartition des personnes au sein de chaque groupe de transition entre les sept SMT. L'échantillon du niveau secondaire montre un mouvement de sortie du SMT des services de consommation vers le SMT des emplois de bureau, des ventes et des services lorsque les étudiants quittent l'école. Cette mobilité, bien que modeste, vers des emplois de statut plus élevé et, peut-être, plus valorisants du secteur des services se produit principalement parmi les jeunes femmes. Le mouvement correspondant du côté des répondants de sexe masculin est une plus grande participation au SMT des cols bleus parmi ceux qui ont complètement abandonné l'école au cours de l'année 1

Tableau 9

Situation sur le marché du travail, selon le groupe de transition[1] et le niveau de scolarité, 1987

En pourcentage

	École secondaire[2]				Université[2]			
	GT1	GT2	GT3	GT4	GT1	GT2	GT3	GT4
Marché du travail								
Gestionnaire/professionnel (services commerciaux)	13,2	8,1	6,7	4,9	10,7	14,2	15,0	9,4
Gestionnaire/professionnel (autres services)					20,0	23,9	20,5	21,4
Enseignement					24,0	25,9	29,9	27,3
Gestionnaire/professionnel (industries de biens)	1,5	1,3	–	–	8,0	7,1	8,7	18,5
Travail de bureau/ventes/services (services de consommation)	45,3	49,8	46,7	38,7	13,3	9,6	6,3	8,8
Travail de bureau/ventes/services (autres services)	21,9	20,9	17,8	26,8	12,0	14,7	16,5	12,0
Cols bleus	10,2	14,9	25,2	28,2	8,0	2,0	2,4	1,5
Autres	7,9	5,1	3,7	1,4	4,0	2,5	0,8	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(N)	(265)	(235)	(135)	(142)	(75)	(197)	(127)	(341)

NOTE Le tiret (–) signifie néant ou zéro.

1 Consulter le tableau 3 pour la définition des groupes de transition.

2 Les différences entre les groupes de transition sont statistiquement significatives ($p < 0,01$, test du khi carré).

(GT4) ou de l'année 2 (GT3) de notre étude. Cependant, près de 40 % des diplômés du niveau secondaire qui ne sont jamais retournés à l'école (GT4) travaillaient toujours dans les services de consommation deux ans plus tard.

Une constatation étonnante est la diminution du pourcentage, observée dans tous les groupes de transition, de diplômés du niveau secondaire dans le SMT

des emplois de gestionnaires et de professionnels. Rappelons que le GT1 comprend ceux qui ont étudié à temps plein durant les deux années de l'étude. Une plus grande proportion (13 %) de ce groupe de transition avait accès à des emplois de professionnels, quoique temporairement ou à temps partiel, du fait de leur formation collégiale ou universitaire. À l'opposé, seulement 5 % du GT4 (ceux qui ont été sur le marché du travail pendant les deux années) appartenaient à ce SMT de statut plus élevé.

Dans l'échantillon de niveau universitaire, les différences observées au niveau du SMT entre les groupes de transition révèlent une certaine amélioration de la position occupée sur le marché du travail au fur et à mesure que les diplômés quittent le système d'enseignement (voir le tableau 9). Mais 9 % des personnes du GT4, comparativement à 13 % de celles appartenant au GT1, étaient toujours employées dans le SMT des services de consommation. Ainsi, même parmi les diplômés universitaires qui avaient quitté complètement leurs études (GT4), le mouvement vers les emplois de gestionnaire ou de professionnel n'était pas assuré.

En résumé, les diplômés universitaires ont une probabilité beaucoup plus faible d'être employés dans les services de consommation de rang inférieur. En outre, certaines données indiquent que lorsque ces jeunes, qui sont plus âgés et qui disposent d'une meilleure formation, quittent définitivement les études, ils ont tendance à se diriger vers des emplois plus prestigieux. Cependant, en dépit du fait qu'ils possèdent un grade universitaire, une minorité importante de cet échantillon était toujours employée dans le SMT des services de consommation. Des recherches supplémentaires sont requises afin de déterminer si le niveau d'emploi initialement détenu après l'obtention du diplôme devient subséquemment un obstacle à la mobilité verticale.

Il y a peu d'indication à l'effet que les étudiants du niveau secondaire quittent le secteur des services à la consommation après avoir obtenu leur diplôme. Qu'ils poursuivent ou non leurs études, les diplômés du niveau secondaire ont un éventail restreint de possibilités d'emploi. Un diplôme ou un grade plus élevé est requis pour ouvrir d'autres perspectives de carrière. Et, compte tenu du fait qu'une minorité importante de diplômés universitaires est employée dans les services de consommation, les diplômés du niveau secondaire ne sont même pas les prochains sur la liste à être considérés pour des emplois de statut plus élevé dans le secteur des services. En outre, les perspectives d'emploi dans les secteurs de la fabrication, de la construction et des autres postes de cols bleus traditionnellement bien rémunérés subissent généralement un déclin. Il semblerait donc que plusieurs jeunes qui ne possèdent qu'une formation secondaire auraient de la difficulté à sortir des emplois de rang subalterne dans les services de consommation.

Situations professionnelles sur les divers marchés du travail

Jusqu'ici, nous avons supposé que les emplois dans les services de consommation étaient moins désirables. Nous allons maintenant vérifier cette hypothèse directement, en examinant les échantillons du niveau secondaire et du niveau universitaire séparément, compte tenu de leurs différences au plan de la formation académique acquise, de la participation aux études et de l'élaboration de plans de carrière. En termes simples, l'argument que nous faisons valoir est que les diplômés du niveau secondaire ne trouveraient peut-être pas aussi peu satisfaisants que les diplômés universitaires les SMT de rang inférieur[5].

Nous avons aussi observé les jeunes travailleurs à différentes étapes de la transition entre l'école et le marché du travail, même si les non-étudiants avaient une probabilité un peu plus élevée d'être employés dans des SMT de rang inférieur (voir le tableau 9). Par conséquent, il est important de comparer l'évaluation des postes de différents groupes de transition au sein de chaque SMT. Dans l'analyse qui suit, les groupes GT3 et GT4 sont réunis pour former une catégorie de non-étudiants, tandis que les groupes GT1 et GT2 deviennent la catégorie « autre »[6]. Bien que l'utilisation de cellules de taille restreinte commande une interprétation prudente, ces comparaisons supplémentaires viennent éclairer les évaluations des emplois faites par les jeunes travailleurs qui ont quitté définitivement l'école.

Au tableau 10, nous présentons la situation professionnelle des répondants des quatre principaux SMT, pour le niveau secondaire. Le tableau renferme aussi des comparaisons, au sein de chaque SMT, entre les non-étudiants et ceux qui ont poursuivi leurs études. Pour résumer les nombreux résultats affichés, signalons que les emplois à temps partiel se retrouvent le plus fréquemment dans le SMT des services de consommation, qui regroupe près de la moitié des diplômés du niveau secondaire qui travaillaient de notre échantillon (tableau 8). Plus de la moitié des travailleurs à temps partiel auraient préféré occuper un poste à temps plein. Les jeunes qui ont quitté l'école définitivement ont une probabilité plus grande d'occuper ces emplois à temps partiel, mais un non-étudiant sur quatre appartenant à ce SMT travaillait aussi à temps partiel. Les comparaisons au niveau du nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans ces SMT, ainsi qu'entre les non-étudiants et les autres répondants, donnent des résultats conformes à ces profils d'emploi à temps plein/temps partiel.

Si les différences au niveau de la rémunération hebdomadaire nette entre les SMT du niveau secondaire ne sont pas importantes, elles sont tout de même statistiquement significatives (voir le tableau 10). C'est dans le SMT des services de consommation que l'on retrouve le salaire hebdomadaire net

Tableau 10

Caractéristiques de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987[1]

		Travail de bureau/ ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/ services (autres)	Col bleu	Gestionnaire/ professionnel (services)
			En pourcentage		
Travail à temps partiel (< 30 heures/semaine)	*	49,0 [24,6] (61,2) †	26,6 [16,1] (32,7) †	11,0 [6,8] (16,1)	28,6 [25,0] (29,6)
Temps partiel involontaire		52,9 [65,5] (50,3) †	62,2 [80,0] (57,1)	60,0 [80,0] (50,0)	55,0 [100,0] (43,8)
			Nombre d'heures		
Nombre moyen d'heures/semaine	*	29,1 [35,4] (26,0) †	33,9 [35,9] (32,7)	40,3 [41,5] (38,8)	32,7 [36,9] (31,4)
			En dollars		
Salaire net moyen par semaine	*	176 [222] (154) †	228 [250] (215)	288 [281] (296)	219 [225] (217)
Temps plein seulement	*	233 [239] (227)	268 [275] (263)	367 [290] (330)	262 [257] (263)
		+	+	+	+
Temps partiel seulement		116 [166] (106)	122 [123] (122)	139 [173] (122)	119 [145] (113)
			Nombre		
Promotions, en moyenne		0,72 [1,02] (0,58) †	0,59 [0,77] (0,48)	0,70 [0,69] (0,72)	0,66 [1,06] (0,54)
			En pourcentage		
Utilisation d'un ordinateur au travail	*	10,1 [9,3] (10,6)	40,5 [32,3] (45,3)	11,3 [11,3] (11,3)	24,3 [12,5] (27,8)
			Pointage		
Statut professionnel moyen[2]	*	29,9 [29,7] (30,0)	36,4 [35,6] (36,8)	37,5 [37,7] (37,2)	45,4 [42,7] (46,2)

Tableau 10 (suite)

		Travail de bureau/ ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/ services (autres)	Col bleu	Gestionnaire/ professionnel (services)
			Pointage		
Écart au niveau du statut professionnel[2]	*	25,2 [19,1] (28,4) †	18,7 [13,0] (21,6) †	13,4 [9,0] (18,4) †	13,0 [9,3] (14,2)
Nombre approximatif		354 [118] (236)	168 [62] (106)	135 [73] (62)	70 [16] (54)

* Les différences entre les groupes d'emplois sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,01$).

† Les différences entre les groupes de transition sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,05$).

+ Les différences entre les revenus tirés d'un travail à temps plein et d'un travail à temps partiel sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple, $p < 0,01$).

1 Seules les quatre situations professionnelles où l'on retrouve un nombre substantiel de diplômés du niveau secondaire (voir le tableau 8) sont étudiées.

2 Le pointage relatif au statut professionnel est tiré de Blishen et collab. [1987]; l'écart de pointage équivaut à la différence entre le statut professionnel visé avant l'obtention du diplôme (en 1985) et celui correspondant à la profession en 1987.

moyen le plus faible (176 $). En ajoutant 20 % à ce chiffre pour obtenir une estimation approximative du salaire hebdomadaire brut moyen, nous obtenons une valeur de 211 $, soit tout juste moins de 11 000 $ annuellement. Pour les personnes qui doivent subvenir à leurs besoins, un tel revenu se situe légèrement sous le seuil de la pauvreté[7]. Les emplois de bureau, de ventes ou de services dans les autres secteurs ainsi que les postes de gestionnaires ou de professionnels dans le secteur des services permettent aux diplômés du niveau secondaire de gagner des revenus un peu plus élevés, mais ce sont les emplois de cols bleus qui rapportent le plus (288 $ par semaine). Puisque ce dernier secteur est à prépondérance masculine, les diplômées du niveau secondaire sont désavantagées du fait qu'elles n'ont pas accès à ces emplois. Cependant, la tendance historique au déclin des emplois de cols bleus n'est pas de bon augure pour les diplômés masculins récents du niveau secondaire.

Comme on peut s'y attendre, les travailleurs à temps partiel de tous ces SMT ramènent à la maison une paye hebdomadaire sensiblement moins élevée que les travailleurs à temps plein. Si l'on tient compte des variations dans la proportion des travailleurs à temps partiel dans ces secteurs, nous constatons

que les trois SMT des services offrent une rémunération comparable, tandis que les travailleurs du SMT des cols bleus font état de revenus légèrement plus élevés. Ainsi, même les quelques diplômés du niveau secondaire qui sont devenus « gestionnaires » dans des entreprises de services ne touchent pas une rétribution sensiblement plus élevée. Les employés des SMT des services de consommation gagnaient encore moins, parce qu'une plus grande partie d'entre eux travaillaient à temps partiel. Enfin, au sein de chacun des SMT, les différences entre la rémunération hebdomadaire nette moyenne des non-étudiants et celle des personnes qui ont conservé des attaches avec le système d'enseignement ne sont pas significatives, lorsque l'on tient compte de la durée du travail (temps plein ou temps partiel).

En général, peu de répondants avaient obtenu de l'avancement dans leur poste actuel, peut-être parce qu'ils l'occupaient depuis peu de temps. Les non-étudiants étaient plus susceptibles d'avoir obtenu de l'avancement mais la différence n'était significative que dans le SMT des services de consommation.

L'utilisation de l'ordinateur au travail est un indicateur des exigences accrues au niveau des connaissances dans une économie de services. Le tableau 10 indique aussi que l'ordinateur est peu utilisé dans ces SMT sauf celui des emplois reliés au travail de bureau, aux ventes et aux services. Les 41 % des employés de ce SMT qui utilisent des ordinateurs travaillent principalement avec du matériel de bureau faisant appel à la micro-électronique [Lowe et Krahn, 1989]. Les différences entre les étudiants et les non-étudiants du point de vue de l'utilisation de l'informatique n'étaient pas significatives.

Le tableau 10 montre une augmentation linéaire du statut professionnel moyen des emplois déclarés par les travailleurs dans chacun des quatre SMT du niveau secondaire, la cote la moins élevée allant au SMT des services de consommation. Les différences entre les étudiants et les non-étudiants n'étaient pas significatives. Cela veut dire que si les non-étudiants avaient une probabilité légèrement plus élevée de travailler à temps plein dans ces SMT et qu'ils étaient ainsi un peu mieux rémunérés, ils se trouvaient, pour l'essentiel, dans la même situation socio-économique.

Une observation peut-être plus intéressante est l'écart moyen entre le statut professionnel du poste détenu en 1987 et l'emploi auquel les répondants aspiraient lorsqu'ils ont été interrogés pour la première fois avant d'obtenir leur diplôme d'études secondaires en 1985. On peut observer un écart élevé en moyenne, correspondant à un pointage de 25,2 pour les employés des services de consommation, ce qui pourrait signifier qu'il existe un sous-emploi subjectif considérable dans ce SMT. Cependant, il est aussi évident que les répondants qui n'avaient pas encore quitté l'école affichaient l'écart le plus grand à ce chapitre. Ces personnes avaient manifestement des aspirations

Tableau 11

Caractéristiques de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés universitaires, 1987[1]

		Travail de bureau/ ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/ services (autres)	Gestionnaire/ professionnel (entreprises)	Gestionnaire/ professionnel (autres services)	Gestionnaire/ professionnel (biens)	Enseignement
				En pourcentage			
Travail à temps partiel (< 30 heures/semaine)	*	37,3	19,0	4,6	11,8	–	20,5
		[23,7]	[9,7]	[5,9]	[6,1]	–	[13,0]
		(55,2) †	(34,2) †	(2,8)	(21,0) †	–	(34,8) †
Temps partiel involontaire		80,0	52,6	25,0	63,2	–	56,1
		[88,9]	[66,7]	[33,0]	[100,0]	–	[82,4]
		(75,0)	(46,2)	(0,0)	(46,2)	–	(37,5) †
				Nombre d'heures			
Nombre moyen d'heures/semaine	*	33,7	36,7	40,8	37,3	43,9	37,2
		[38,6]	[39,2]	[40,6]	[38,5]	[44,6]	[39,6]
		(27,2) †	(32,6) †	(41,1)	(35,4) †	(41,6)	(32,6) †
				En dollars			
Salaire net moyen par semaine	*	250	328	372	338	465	333
		[264]	[355]	[383]	[360]	[479]	[347]
		(232)	(285)	(357)	(306)	(417)	(307)
Temps plein seulement		314	364	382	361	465	363
		[351]	[372]	[396]	[370]	[479]	[367]
		(298)	(346)	(364)	(347)	(417)	(357)
		+	+	+	+		+
Temps partiel seulement		134	182	172	159	–	210
		[145]	[204]	[193]	[176]	–	[217]
		(128)	(171)	(110)	(152)	–	(206)
				Nombre			
Promotions, en moyenne	*	0,56	0,62	0,78	0,53	0,79	0,08
		[0,50]	[0,65]	[0,92]	[0,66]	[0,94]	[0,07]
		(0,63)	(0,58)	(0,57)†	(0,32) †	(0,76)	(0,10)
				En pourcentage			
Utilisation d'un ordinateur au travail	*	20,0	42,0	59,3	39,8	* 72,3	29,0
		[23,7]	[41,9]	[58,0]	[43,4]	[71,6]	[27,5]
		(14,8)	(42,1)	(61,4)	(34,4)	(75,0)	(31,9)
				Pointage			
Statut professionnel moyen[2]	*	35,1	42,0	58,8	56,3	66,0	59,6
		[36,7]	[43,2]	[58,9]	[57,1]	[67,2]	[61,0]
		(32,9) †	(40,0)	(58,7)	(55,1)	(61,8) †	(56,8)

Tableau 11 (suite)

	Travail de bureau/ ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/ services (autres)	Gestionnaire/ professionnel (entreprises)	Gestionnaire/ professionnel (services)	Gestionnaire/ professionnel (biens)	Enseignement
			Pointage			
Écart au niveau * du statut professionnel[2]	25,1 [22,4] (28,6)	19,2 [18,2] (20,9)	3,2 [2,2] (4,5)	5,7 [4,4] (7,7)	1,0 [–0,9] (7,2) †	5,3 [3,4] (9,1)†
Nombre approximatif	66 [38] (28)	100 [62] (38)	86 [50] (36)	159 [97] (62)	94 [74] (20)	200 [131] (69)

NOTE Le tiret (–) signifie néant ou zéro.

* Les différences entre les groupes d'emplois sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,01$).

† Les différences entre les groupes de transition sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,05$).

+ Les différences entre les revenus tirés d'un travail à temps plein et d'un travail à temps partiel sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple, $p < 0,01$).

1 Une poignée seulement de diplômés universitaires étaient employés comme cols bleus (voir le tableau 8); ils ne figurent pas dans ce tableau. Les groupes de transition 3 et 4 (voir le tableau 3) sont réunis dans la catégorie « non-étudiants » (la seconde valeur de chacune des cellules). Les groupes de transition 1 et 2 forment la catégorie résiduelle « autres » (la troisième valeur de chacune des cellules).

2 Voir la note 2 du tableau 10.

professionnelles élevées au début de notre étude. Mais, même parmi celles qui avaient quitté complètement le système d'enseignement, l'écart entre le niveau de leur poste actuel dans le secteur des services à la consommation et celui du poste auquel elles aspiraient quelques années plus tôt est très élevé.

Si nous comparons la situation professionnelle des diplômés du niveau secondaire et du niveau universitaire (tableaux 10 et 11), nous observons une moins grande fréquence de travail à temps partiel, des revenus plus élevés et un statut professionnel plus élevé parmi le second groupe. Un nombre relativement plus restreint d'étudiants du niveau universitaire étaient employés dans les SMT de rang inférieur. Ceux qui se trouvaient dans ce SMT avaient tendance à occuper des postes un peu mieux payés et de statut plus élevé.

Mais il y a aussi plusieurs similitudes. Le tableau 11 montre que le SMT des services de consommation, suivi du SMT des emplois de bureau, des ventes et des services, étaient ceux où l'incidence du travail à temps partiel

était la plus grande, les revenus les plus modestes, le taux d'utilisation de l'informatique le plus faible, le statut professionnel le moins élevé et l'écart le plus grand au plan du statut professionnel. Ici encore, les non-étudiants affichaient une situation professionnelle un peu meilleure, même si un nombre significatif d'entre eux se trouvaient toujours dans les SMT de rang inférieur du secteur des services. Comme dans l'échantillon du niveau secondaire, les écarts de revenu moyen dans les divers SMT du secteur des services étaient moins importants lorsqu'on tenait compte de la durée du travail (temps plein ou temps partiel).

Dans l'échantillon du niveau secondaire, c'est dans les deux SMT de rang inférieur que l'on observait les écarts les plus importants au plan du statut professionnel, mais cet écart demeurait significatif dans les autres SMT. Dans l'échantillon du niveau universitaire, l'écart moyen était aussi élevé dans les deux SMT de rang inférieur, mais il était peu important dans les quatre autres SMT. En moyenne, les diplômés universitaires employés dans ces secteurs avaient trouvé des emplois qui correspondaient assez bien aux aspirations qu'ils avaient deux ans plus tôt. Cependant, le sous-emploi était répandu parmi les diplômés universitaires qui travaillaient dans les SMT du secteur des services de consommation ou du travail de bureau, des ventes et des services.

Évaluation des emplois sur différents marchés du travail

Le tableau 12 renferme une comparaison des évaluations des emplois dans les quatre principaux SMT où l'on retrouve des diplômés du niveau secondaire, telles que déclarées par les répondants. Certaines des différences les plus marquées méritent un commentaire.

Les travailleurs des services de consommation jugeaient leur salaire, leurs possibilités d'avancement, leurs avantages sociaux et leur sécurité d'emploi plus négativement que les employés des trois autres SMT, bien que les écarts n'aient été statistiquement significatifs que pour le salaire et les possibilités d'avancement. Ceux qui occupaient des postes de gestionnaires ou de professionnels jugeaient plus négativement leur salaire, leurs avantages sociaux et leurs possibilités d'avancement, vraisemblablement parce que la plupart étaient encore étudiants et que près de 30 % d'entre eux occupaient des postes à temps partiel faiblement rémunérés.

On observe aussi des différences significatives dans l'évaluation de la rétribution intrinsèque du travail, mais les emplois dans les services de consommation venaient au dernier rang dans seulement deux domaines : le sentiment du travail accompli et l'exécution d'un travail intéressant. Pour ces

Tableau 12

Évaluation de l'emploi, selon la situation professionnelle, échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987

		Pointage moyen de l'évaluation[1]			
		Travail de bureau/ ventes/services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/services (autres services)	Col bleu	Gestionnaire/ professionnel (services)
Bon salaire	*	2,95	3,44	3,44	3,10
Bons avantages sociaux		2,76	3,04	3,10	2,88
Bonnes possibilités d'avancement	*	2,47	2,92	2,80	2,77
Bonne sécurité d'emploi		3,35	3,61	3,43	3,47
Satisfaction du travail accompli	*	3,05	3,38	3,61	3,90
Liberté de décider de la façon de faire le travail	*	2,87	2,75	2,76	3,34
Travail intéressant	*	3,04	3,39	3,41	4,19
Possibilité d'aider les autres	*	3,50	3,48	3,00	3,90
Fait appel à mes compétences et habiletés	*	2,75	3,12	3,36	3,96
Travail lié à la formation/l'éducation reçue	*	1,83	2,43	2,60	3,69
Collègues de travail amicaux et serviables		4,09	4,06	3,97	4,25
Surveillant intéressé	*	3,30	3,53	3,57	3,81
Milieu de travail agréable	*	3,48	3,54	3,08	3,76
(Nombre approximatif)		(354)	(168)	(135)	(70)

* Les différences entre les groupes professionnels sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple, $p < 0,01$).

1 Les répondants ont évalué leur emploi actuel sur une échelle allant de 1 (fortement en désaccord) à 5 (fortement en accord). La taille des sous-échantillons varie quelque peu, en fonction des taux de non-réponse.

deux aspects du travail, les emplois reliés au travail de bureau, aux ventes et aux services dans le secteur des autres services occupaient l'avant-dernier rang. En ce qui a trait à la « liberté de décider de ce que je fais dans le cadre de mon travail », les employés des services de consommation affichaient peu de différence par rapport à ceux du secteur du travail de bureau, des ventes et des services, ou des travailleurs des SMT de cols bleus.

La différence la plus marquante entre les SMT se retrouve au niveau de la correspondance entre la formation académique et les compétences, d'une part, et les exigences de l'emploi, de l'autre. Les répondants des services de consommation affichaient la discordance la plus élevée à cet égard, révélant un sous-emploi répandu, suivi de ceux du groupe du travail de bureau, des ventes et des services, ainsi que du groupe des SMT de cols bleus. Les emplois de gestionnaires et de professionnels dans les industries de services recueillaient la cote la plus élevée à cet égard.

En résumé, les emplois dans le secteur des services de consommation venaient au dernier rang des quatre SMT de jeunes travailleurs en ce qui a trait à la rétribution intrinsèque et extrinsèque du travail et l'utilisation des connaissances académiques et des compétences des employés. Les quelques diplômés du niveau secondaire qui ont décroché des postes de gestion ou de professionnels dans les industries de services avaient en général l'attitude la plus positive dans leur évaluation des qualités intrinsèques de leur emploi, mais non en ce qui concerne le salaire, l'avancement ou les avantages sociaux. Selon les caractéristiques du poste, les emplois reliés au travail de bureau, aux ventes et aux services dans les autres industries de services, ainsi que les emplois de cols bleus ont obtenu une évaluation intermédiaire.

Dans quelle mesure ces variations dans les évaluations des postes sont-elles attribuables aux écarts dans le pourcentage de non-étudiants que l'on observe sur chaque marché du travail ? Les données du tableau 13 ne font voir aucune différence significative au sein du SMT des services de consommation entre les diplômés du niveau secondaire qui ont quitté l'école et ceux qui ont poursuivi leurs études. Les non-étudiants dans le SMT du travail de bureau, des ventes et des services dans les autres industries évaluaient leurs avantages sociaux de façon plus positive. Les non-étudiants n'affichaient aucune différence par rapport à ceux qui poursuivaient leurs études dans leur évaluation des postes de gestionnaires et de professionnels. Bref, si l'on tient compte de la situation professionnelle (étudiant ou non-étudiant), le profil d'évaluation relativement négatif des emplois de rang inférieur dans le secteur des services de la part des diplômés du niveau secondaire ne change pas[3].

Au tableau 14, nous comparons les évaluations des emplois des diplômés universitaires dans les six principaux marchés du travail à ce niveau. Le SMT

Tableau 13

Évaluation de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition[1], échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987

	Pointage moyen de l'évaluation[2]							
	Travail de bureau/ventes/ services (consommation)		Travail de bureau/ventes/ services (autres)		Col bleu		Gestionnaire/ professionnel (services)	
	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre
Bon salaire	2,81	3,01	3,29	3,53	3,45	3,42	2,56	3,26
Bons avantages sociaux	2,91	2,68	3,31 *	2,88	3,41 *	2,74	2,56	2,98
Bonnes possibilités d'avancement	2,57	2,42	3,08	2,83	3,10 *	2,45	2,44	2,87
Bonne sécurité d'emploi	3,31	3,37	3,77	3,52	3,53	3,31	3,19	3,56
Satisfaction du travail accompli	3,03	3,06	3,42	3,36	3,68	3,52	3,50	4,02
Liberté de décider de la façon de faire le travail	2,97	2,82	2,73	2,76	2,96 *	2,53	3,38	3,33
Travail intéressant	2,97	3,07	3,45	3,36	3,49	3,31	4,00	4,24
Possibilité d'aider les autres	3,37	3,56	3,53	3,45	3,00	3,00	3,63	3,98
Fait appel à mes compétences et habiletés	2,80	2,72	3,15	3,10	3,64 *	3,03	3,94	3,96
Travail lié à la formation/ l'éducation reçue	1,97	1,76	2,45	2,42	2,96 *	2,18	3,13	3,85
Collègues amicaux et serviables	4,06	4,11	4,13	4,01	3,99	3,95	3,94	4,33
Surveillant intéressé	3,14	3,38	3,74	3,41	3,63	3,49	3,31	3,96

Tableau 13 (suite)

	Pointage moyen de l'évaluation[2]							
	Travail de bureau/ventes/ services (consommation)		Travail de bureau/ventes/ services (autres)		Col bleu		Gestionnaire/ professionnel (services)	
	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre
Milieu de travail agréable	3,45	3,49	3,45	3,59	3,16	2,98	3,44	3,85
(Nombre approximatif)	(118)	(236)	(62)	(106)	(73)	(62)	(16)	(54)

* Les différences entre les groupes de transition sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple, $p < 0,05$).

1 Les groupes de transition 3 et 4 (voir le tableau 3) sont réunis dans la catégorie « non-étudiant »; les groupes de transition 1 et 2 forment la catégorie résiduelle « autre ».

2 Voir la note 1 du tableau 12.

des services de consommation est évalué de façon moins positive au plan de la rétribution extrinsèque du travail. Les personnes occupant des emplois de bureau, de ventes ou de services dans les autres industries ont répondu de façon un peu plus positive mais, en général, dans une moindre mesure que leurs homologues appartenant aux quatre SMT de gestionnaires et de professionnels. Il y a quelques exceptions à ce tableau : les gestionnaires et les professionnels des services aux entreprises évaluaient plutôt négativement leur salaire, tandis que peu d'enseignants estimaient avoir des possibilités d'avancement. Dans le premier cas, il peut s'agir d'attentes salariales plus élevées de la part des diplômés des facultés d'administration des affaires, tandis que, dans le second cas, l'attitude des enseignants est le reflet de la structure d'organisation relativement horizontale des écoles.

À l'exception du critère « possibilité de venir en aide aux autres », l'évaluation de la rétribution intrinsèque du travail est aussi la plus faible dans le SMT des services de consommation, suivi des emplois reliés au travail de bureau, aux ventes et aux services dans les autres industries de services. Le même profil se dégage, mais de façon beaucoup plus prononcée, des indicateurs relatifs à la non-concordance de la formation scolaire et professionnelle et des exigences du poste.

Tableau 14

Évaluation de l'emploi, selon la situation professionnelle, échantillon des diplômés universitaires, 1987

		Pointage moyen de l'évaluation[1]					
		Travail de bureau/ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ventes/ services (autres)	Gestionnaire/ professionnel (entreprises)	Gestionnaire/ professionnel (autres services)	Gestionnaire/ professionnel (biens)	Enseignement
Bon salaire	*	2,76	3,06	2,80	3,31	3,49	3,50
Bons avantages sociaux	*	2,98	3,25	3,05	3,53	3,88	3,57
Bonnes possibilités d'avancement	*	2,66	2,64	3,50	2,99	3,51	2,68
Bonne sécurité d'emploi	*	3,36	3,66	3,69	3,65	3,65	3,09
Satisfaction du travail accompli	*	3,01	3,19	3,80	3,93	3,99	4,12
Liberté de décider de la façon de faire le travail	*	2,92	3,04	3,15	3,42	3,70	3,60
Travail intéressant	*	3,18	3,18	3,71	4,03	4,03	4,33
Possibilité d'aider les autres	*	3,52	3,34	3,30	3,97	3,12	4,53
Fait appel à mes compétences et habiletés	*	2,68	2,78	3,80	3,87	3,83	4,34
Travail lié à la formation/l'éducation reçue	*	2,11	2,08	3,67	3,89	3,69	4,63
Collègues de travail amicaux et serviables		3,95	4,08	3,99	4,11	4,07	4,14
Surveillant intéressé		3,36	3,72	3,51	3,74	3,79	3,85
Milieu de travail agréable	*	3,39	3,41	3,55	3,58	3,38	3,75
(Nombre approximatif)		(66)	(100)	(86)	(159)	(94)	(200)

* Les différences entre les groupes professionnels sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple, $p < 0,01$).

1 Voir la note 1 du tableau 12.

Le tableau 15 introduit une distinction entre les non-étudiants et ceux qui n'ont pas complètement quitté l'école. Dans le SMT des services de consommation, les diplômés universitaires non-étudiants étaient significativement moins positifs en ce qui a trait à leur salaire. Au contraire de leurs collègues étudiants, ces personnes entrevoyaient probablement de moins bonnes perspectives d'amélioration de leur salaire et de leurs conditions de travail dans l'avenir immédiat. Mais elles jugeaient leur travail plus intéressant, peut-être parce que leurs attentes étaient moins élevées. Dans les emplois reliés au bureau, aux ventes et aux services dans les autres industries, les non-étudiants, comparativement à leurs collègues qui fréquentaient toujours l'école, étaient en général plus positifs, ce qui indique qu'ils pourraient avoir décroché de meilleurs postes dans ce SMT.

Pour récapituler, sauf quelques exceptions, les emplois dans les services de consommation sont ceux qui ont reçu les évaluations les plus négatives tant de la part des diplômés du niveau secondaire que des diplômés universitaires. Ces constatations vont dans le même sens que celles faites au sujet de la situation professionnelle objectivement observée (voir les tableaux 10 et 11). Les emplois de gestion et les postes de professionnels dans le secteur des services ont tendance à être réservés aux diplômés universitaires, lesquels ont une évaluation positive de ce genre de travail.

Cependant, on observe plusieurs différences importantes entre les échantillons du niveau secondaire et du niveau universitaire. Premièrement, une proportion beaucoup plus grande des répondants de l'échantillon du niveau secondaire étaient employés dans le SMT des services de consommation. Deuxièmement, dans l'échantillon du niveau secondaire, les travailleurs affectés à des tâches de bureau, aux ventes ou aux services dans les autres industries avaient tendance à évaluer plus positivement la rétribution intrinsèque de leur travail et la concordance entre leur formation scolaire et leur emploi, comparativement à leurs collègues employés dans les services de consommation. Dans le cas des diplômés universitaires, cette distinction n'est pas apparente, probablement en raison des attentes professionnelles plus élevées qui auraient tendance à susciter en général des évaluations négatives des emplois autres que ceux de gestionnaires et de professionnels.

Enfin, les comparaisons entre les non-étudiants et les autres répondants de l'échantillon révèlent peu de différences significatives au niveau de l'évaluation de l'emploi. Cela est vrai pour les répondants du niveau secondaire et du niveau universitaire employés dans le SMT des services de consommation. Ainsi, l'évaluation très négative des emplois dans ce SMT ne peut s'expliquer en fonction des différences au niveau des préférences de travail des étudiants et de ceux qui ont quitté l'école. Plutôt, nous devons regarder du côté des emplois eux-mêmes pour trouver une explication.

Tableau 15

Évaluation de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition[1], échantillon des diplômés universitaires, 1987

	Pointage moyen de l'évaluation[2]											
	Travail de bureau/ ventes/services (consommation)		Travail de bureau/ ventes/services (autres)		Gestionnaire/ professionnel (entreprises)		Gestionnaire/ professionnel (autres services)		Gestionnaire/ professionnel (biens)		Enseignement	
	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre
Bon salaire	2,50 *	3,11	3,02	3,13	2,82	2,75	3,36	3,23	3,46	3,60	3,53	3,43
Bons avantages sociaux	3,11	2,81	3,69 *	2,53	3,06	3,03	3,53	3,51	3,93	3,70	3,68	3,37
Bonnes possibilités d'avancement	2,92	2,30	2,92 *	2,18	3,40	3,64	2,86	3,19	3,61	3,15	2,71	2,60
Bonne sécurité d'emploi	3,37	3,36	3,68	3,62	3,68	3,69	3,60	3,73	3,65	3,65	3,11	3,04
Satisfaction du travail accompli	3,08	2,93	3,34	2,95	3,74	3,86	3,80 *	4,15	4,05	3,75	4,19	3,99
Liberté de décider de la façon de faire le travail	3,11	2,68	3,24 *	2,71	3,20	3,08	3,47	3,34	3,77	3,45	3,57	3,67
Travail intéressant	3,45 *	2,82	3,32	2,95	3,62	3,83	3,95	4,18	4,08	3,85	4,38	4,23
Possibilité d'aider les autres	3,68	3,29	3,52	3,05	3,40	3,17	3,92	4,05	3,16	2,95	4,61 *	4,36

Tableau 15 (suite)

	Pointage moyen de l'évaluation[2]											
	Travail de bureau/ ventes/services (consommation)		Travail de bureau/ ventes/services (autres)		Gestionnaire/ professionnel (entreprises)		Gestionnaire/ professionnel (autres services)		Gestionnaire/ professionnel (biens)		Enseignement	
	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre	Non-étudiant	Autre
Fait appel à mes compétences et habiletés	2,71	2,64	3,05 *	2,34	3,60	4,06	3,75	4,06	3,86	3,70	4,44 *	4,16
Travail lié à la formation/l'éducation reçue	2,32	1,82	2,27 *	1,76	3,36 *	4,11	3,88	3,92	3,76	3,45	4,67	4,54
Collègues amicaux et serviables	3,89	4,04	4,03	4,16	3,88	4,14	4,08	4,15	4,07	4,10	4,14	4,13
Surveillant intéressé	3,42	3,29	3,85	3,50	3,65	3,31	3,62	3,92	3,72	4,05	3,81	3,93
Milieu de travail agréable	3,42	3,36	3,52	3,24	3,50	3,61	3,48	3,73	3,41	3,30	3,78	3,70
(Nombre approximatif)	(38)	(28)	(62)	(38)	(50)	(36)	(98)	(61)	(74)	(20)	(131)	(69)

* Les différences entre les groupes de transition sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple, $p < 0,05$).

1 Voir la note 1 du tableau 13.

2 Voir la note 1 du tableau 12.

Situation sur le marché du travail et satisfaction à l'égard de l'emploi

Notre analyse de la situation professionnelle et des évaluations des postes dans les différents SMT indique que le niveau de satisfaction est le plus faible dans le SMT des services de consommation. En effet, on peut voir au tableau 16 que les diplômés du niveau secondaire travaillant dans ce SMT ont fait état du niveau de satisfaction le moins élevé. Les quelques travailleurs occupant des postes de gestionnaires ou de professionnels étaient les plus

Tableau 16

Satisfaction à l'égard de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition[1], échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987

		Travail de bureau/ ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/ services (autres)	Col bleu	Gestionnaire/ professionnel (services)
		En pourcentage			
Choisirait le même genre de travail	*	51,3 [44,1] (54,9)	60,9 [67,7] (57,0)	52,9 [55,4] (50,0)	84,3 [81,3] (85,2)
		Pointage[2]			
Niveau de satisfaction moyen à l'égard de l'emploi	*	3,19 [3,02] (3,28) †	3,46 [3,55] (3,42)	3,47 [3,45] (3,50)	3,85 [3,40] (3,98) †
		En pourcentage			
Salaire insuffisant, compte tenu de la scolarité, de la formation et de l'expérience	*	46,2 [51,7] (43,4)	28,9 [30,6] (27,9)	36,8 [32,4] (41,9)	52,9 [81,3] (44,4) †
Nombre approximatif		354 [118] (236)	168 [62] (106)	135 [73] (62)	70 [16] (54)

* Les différences entre les groupes professionnels sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,01$).

† Les différences entre les groupes de transition sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,05$).

1 Voir la note 1 du tableau 10.

2 Échelle de 1 à 5.

satisfaits, tant en fonction d'une mesure de comportement éventuel (le répondant opterait pour le même genre de travail) que d'une mesure plus large de la satisfaction.

Encore ici, nous signalons les différences qui ressortent entre le SMT des services de consommation et celui du travail de bureau, des ventes et des services. Les diplômés du niveau secondaire semblent établir une distinction dans leur évaluation entre ces marchés du travail du secteur des services de rang inférieur. L'incidence la plus faible du travail à temps partiel, le statut professionnel plus élevé, l'utilisation plus fréquente de l'informatique et les revenus légèrement plus élevés observés dans les SMT du travail de bureau, des ventes et des services, comparativement aux services de consommation, contribuent indéniablement à ces écarts au niveau de la satisfaction éprouvée à l'égard de l'emploi.

Si l'on examine plus attentivement la satisfaction à l'égard des gains, nous pouvons encore constater une insatisfaction plus grande dans les services de consommation, mais aussi parmi les employés occupant des postes de gestion ou de professionnels de l'échantillon du niveau secondaire. Comme nous l'avons noté précédemment, ces personnes travaillent dans des postes qu'elles considèrent intéressants et stimulants. Mais elles avaient souvent un emploi à temps partiel et le revenu moyen dans ce SMT était peu élevé.

Si l'on fait la distinction entre les étudiants et les non-étudiants, on peut voir que l'insatisfaction est plus grande dans le SMT des services de consommation. Les non-étudiants étaient davantage insatisfaits de leur travail, bien que les différences n'aient été significatives que pour la mesure globale de la satisfaction. Les jeunes travailleurs qui poursuivaient leurs études étaient peut-être moins insatisfaits d'occuper un emploi dans les services de consommation parce qu'ils peuvent considérer que ces emplois sont de nature temporaire. Mais ces étudiants étaient tout de même moins satisfaits de leurs emplois que les travailleurs de tout autre SMT du niveau secondaire.

Dans l'échantillon du niveau universitaire (tableau 17), les profils de satisfaction d'emploi qui ressortent de l'ensemble des SMT concordent aussi avec l'analyse que nous avons faite antérieurement de la situation professionnelle et de l'évaluation des postes. Les emplois dans les services de consommation étaient considérés comme les moins satisfaisants, suivis de près par ceux du SMT du travail de bureau, des ventes et des services. Les postes de gestionnaires et de professionnels donnaient plus de satisfaction, bien que l'on ait observé des variations entre les quatre SMT plus désirables du niveau universitaire. Plus précisément, les enseignants signalaient le degré de satisfaction le plus élevé pour les trois indicateurs. Aucune différence significative n'est ressortie de la comparaison entre les étudiants et les non-étudiants dans les divers SMT.

Tableau 17

Satisfaction à l'égard de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition[1], échantillon des diplômés universitaires, 1987

		Travail de bureau/ ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/ services (autres)	Gestionnaire/ professionnel (entreprises)	Gestionnaire/ professionnel (autres services)	Gestionnaire/ professionnel (biens)	Enseignement
				En pourcentage			
Choisirait le même genre de travail	*	49,3	58,0	74,7	77,0	71,3	89,0
		[57,9]	[62,9]	[74,5]	[72,7]	[73,0]	[90,8]
		(37,9)	(56,0)	(75,0)	(83,9)	(65,0)	(85,5)
				Pointage[2]			
Niveau de satisfaction moyen à l'égard de l'emploi	*	3,06	3,12	3,56	3,64	3,79	3,98
		[3,16]	[3,23]	[3,49]	[3,56]	[3,78]	[4,03]
		(2,93)	(2,95)	(3,67)	(3,78)	(3,85)	(3,90)
				En pourcentage			
Salaire insuffisant, compte tenu de la scolarité, de la formation et de l'expérience	*	65,2	52,0	55,2	43,5	39,4	37,4
		[63,2]	[47,5]	[60,8]	[45,4]	[40,5]	[34,6]
		(67,9)	(59,5)	(47,2)	(40,5)	(35,0)	(42,6)
Nombre approximatif		66	100	86	159	94	200
		[38]	[62]	[50]	[97]	[74]	[131]
		(28)	(38)	(36)	(62)	(20)	(69)

* Les différences entre les groupes professionnels sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,05$).

1 Voir la note 1 du tableau 11.

2 Échelle de 1 à 5.

Situation sur le marché du travail et stabilité d'emploi

Les expériences des jeunes travailleurs dans l'économie de services sont souvent décrites comme consistant en une série d'emplois de piètre qualité à court terme. Pourtant, plusieurs jeunes travailleurs du secteur des services sont également des étudiants à temps partiel ou à temps plein. L'instabilité d'emploi peut donc être fonction de la décision prise de quitter un emploi d'été pour retourner aux études ou d'abandonner un travail à temps partiel parce qu'il nuit aux travaux académiques. Par ailleurs, plusieurs emplois

ouverts aux jeunes travailleurs peuvent avoir une durée relativement courte. Une troisième explication est qu'un faible niveau de rémunération et des possibilités d'avancement limitées entraînent de fréquents changements d'emploi et du chômage, les jeunes travailleurs cherchant à obtenir des postes qui correspondent davantage à leur formation académique et à leurs attentes. Bien que nos données ne nous permettent pas de faire une vérification définitive de ces diverses explications, nous pouvons commencer à examiner certains des profils d'instabilité d'emploi déclarés par les jeunes travailleurs.

Étant donné que plus de la moitié des diplômés du niveau secondaire qui sont toujours aux études envisagent de quitter leur emploi au cours de la prochaine demi-année (tableau 18), une certaine part du roulement élevé des jeunes travailleurs dans le secteur des services peut être attribuable à la façon dont ils conjuguent école et travail. Cependant, parmi les non-étudiants, le pourcentage de ceux qui envisagent de quitter leur emploi au cours des six prochains mois était beaucoup plus élevé dans le SMT des services de consommation et celui des postes de gestionnaires et de professionnels que dans les deux autres principaux SMT du niveau secondaire.

Ainsi, une partie de l'instabilité d'emploi au niveau inférieur du secteur des services peut probablement être attribuée à des conditions de travail moins satisfaisantes. À l'appui de cette conclusion, on remarque la proportion plus élevée de diplômés du niveau secondaire dans les SMT de niveau inférieur qui tentaient de se trouver un autre emploi. Les différences entre les non-étudiants et les étudiants n'étaient pas statistiquement significatives pour cet indicateur de la stabilité d'emploi.

Des profils semblables ressortent de l'échantillon du niveau universitaire, indiquant la possibilité d'un lien entre l'insatisfaction au travail et l'instabilité d'emploi dans les SMT de qualité inférieure du secteur des services (tableau 19). Les étudiants qui poursuivaient leurs études étaient, comme on pouvait s'y attendre, plus susceptibles de dire qu'ils envisageaient de conserver leur emploi pour moins de six mois. Cependant, une proportion élevée, tant chez les étudiants que les non-étudiants employés dans les services de consommation et dans les emplois de bureau, de ventes ou de services, prévoyaient quitter leur emploi au cours de la prochaine demi-année ou étaient en train de se chercher un autre emploi.

Les jeunes travailleurs qui avaient occupé surtout des emplois dans les segments inférieurs du secteur des services peuvent présenter des antécédents de travail plus variés. Même si les analyses supplémentaires que nous présentons dans les tableaux 18 et 19 ne permettent pas de vérifier cette hypothèse, elles laissent entrevoir de tels profils[9]. Dans les deux échantillons, ceux qui possédaient présentement un emploi dans le SMT des services de consommation faisaient état d'un plus grand nombre de mois de chômage au

Tableau 18

Stabilité de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition[1], échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987

		Travail de bureau/ ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/ services (autres)	Col bleu	Gestionnaire/ professionnel (services)
			En pourcentage		
Prévoit conserver le même emploi pour moins de sept mois[2]	*	45,4 [33,9] (56,1) †	41,4 [16,1] (56,1) †	39,7 [24,3] (58,1) †	52,9 [37,5] (57,4)
Cherche un autre emploi	*	33,5 [33,3] (33,9)	27,8 [22,6] (30,8)	19,9 [20,3] (19,4)	21,4 [31,2] (18,5)
			Mois		
Nombre moyen de mois sans emploi		2,5 [2,6] (2,5)	1,8 [2,1] (1,6)	2,2 [1,7] (2,6)	1,8 [2,3] (1,7)
			Nombre		
Nombre moyen d'emplois		3,5 [3,4] (3,5)	3,8 [3,7] (3,8)	3,6 [3,7] (3,4)	3,4 [3,1] (3,5)
			En pourcentage		
Temps partiel involontaire (au cours des 24 derniers mois)		28,5 [35,6] (24,9) †	26,0 [35,5] (20,6) †	18,4 [16,2] (21,0)	20,0 [32,5] (14,8)
Nombre approximatif		354 [118] (236)	168 [62] (106)	135 [73] (62)	70 [16] (54)

* Les différences entre les groupes professionnels sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,01$).

† Les différences entre les groupes de transition sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,05$).

1 Voir la note 1 du tableau 10.

2 Comprend ceux qui ont répondu « pour l'été », « jusqu'à ce que l'école soit terminée » et « jusqu'à ce que je trouve un meilleur emploi ».

cours des deux années précédentes, bien que le rapport n'ait pas été significatif dans le cas des diplômés du niveau secondaire. En prenant en considération uniquement les non-étudiants (pour neutraliser l'effet des périodes de chômage

associées aux emplois d'été), nous avons observé un chômage un peu plus élevé dans les SMT de rang inférieur.

Tableau 19

Stabilité de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition[1], échantillon des diplômés universitaires, 1987

		Travail de bureau/ ventes/ services (consommation)	Travail de bureau/ ventes/ services (autres)	Gestionnaire/ professionnel (entreprises)	Gestionnaire/ professionnel (autres services)	Gestionnaire/ professionnel (biens)	Enseignement
				En pourcentage			
Prévoit conserver le même emploi pour moins de sept mois[2]	*	38,8 [26,3] (55,2) †	43,0 [29,0] (65,8) †	17,2 [8,8] (27,8) †	29,8 [22,2] (40,3) †	14,9 [9,5] (35,0) †	28,0 [23,7] (36,2)
Cherche un autre emploi	*	43,3 [36,8] (51,7)	30,0 [30,6] (28,9)	19,5 [23,5] (13,9)	25,5 [26,3] (24,2)	14,9 [12,2] (25,0)	27,5 [26,0] (30,4)
				Mois			
Nombre moyen de mois sans emploi	*	2,0 [2,5] (1,4)	1,8 [2,2] (1,2)	0,9 [0,8] (1,1)	1,8 [2,0] (1,4)	1,4 [1,4] (1,5)	1,1 [1,2] (0,8)
				Nombre			
Nombre moyen d'emplois	*	3,9 [3,9] (4,0)	3,9 [3,9] (4,0)	3,2 [2,9] (3,7) †	3,9 [3,6] (4,4) †	2,8 [2,6] (3,3) †	3,6 [3,5] (3,6)
				En pourcentage			
Temps partiel involontaire (au cours des 24 derniers mois)		34,3 [42,1] (24,1)	21,0 [24,2] (15,8)	6,9 [11,8] –	13,7 [13,1] (14,5)	– – –	22,0 [23,7] (18,8)
Nombre approximatif		66 [38] (28)	100 [64] (38)	86 [50] (36)	159 [97] (62)	94 [74] (20)	200 [131] (69)

Note Le tiret (–) signifie néant ou zéro.

* Les différences entre les groupes professionnels sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,01$).

† Les différences entre les groupes de transition sont statistiquement significatives (analyse de la variance simple ou test du khi carré, $p < 0,05$).

1 Voir la note 1 du tableau 11.

2 Voir la note 2 du tableau 18.

Tant pour l'échantillon du niveau secondaire que pour celui du niveau universitaire, les périodes d'emploi à temps partiel non volontaire étaient plus fréquentes parmi les employés des SMT des services de consommation. Encore ici, la tendance était plus prononcée lorsqu'on ne prenait en considération que les non-étudiants. Cependant, l'analyse du nombre moyen d'emplois d'été au cours des 24 mois précédents n'a pas permis de faire ressortir les différences attendues entre les SMT.

En somme, même si un examen plus approfondi des expériences d'emploi successives de ces jeunes travailleurs s'impose, les tableaux 18 et 19 laissent supposer que l'instabilité d'emploi pourrait être plus grande dans les emplois de qualité inférieure du secteur des services. Les pourcentages plus élevés de travailleurs de ces SMT qui se cherchaient un autre emploi indiquent que ce phénomène pourrait s'expliquer en partie par l'insatisfaction à l'égard de la qualité du travail actuel. La proportion relativement élevée des travailleurs des services de consommation qui déclarent travailler à temps partiel involontairement mène à la même conclusion. En faisant la distinction entre les non-étudiants et ceux qui ont poursuivi leurs études, on ne fait que souligner encore davantage les différences entre les principaux SMT du niveau secondaire et du niveau universitaire.

Résumé et conclusions

Les développements qui surviennent dans l'important secteur des services de l'économie canadienne doivent être examinés dans le contexte des autres tendances sociales, en particulier la hausse des taux de participation des jeunes à la population active, l'accroissement des effectifs au niveau postsecondaire et de la scolarité en général, le vieillissement de la population et la contraction de la cohorte des jeunes. Les analyses portant sur le secteur des services présentent des perspectives incomplètes et contradictoires sur la question de l'utilisation du capital humain et la qualité des emplois, souvent parce que l'on ne tient pas suffisamment compte de ce contexte social plus large. Tandis qu'un nombre d'études utiles ont examiné certains aspects de cette question, une analyse détaillée des jeunes travailleurs dans l'économie de services fait toujours défaut. C'est cette lacune dans nos connaissances que nous avons tenté de combler.

En interprétant nos résultats, il importe de garder à l'esprit certains éléments. En premier lieu, bien que nous ayons respecté la distinction traditionnelle entre les industries de production de biens et les industries de services, nous avons dû, à l'occasion, franchir cette ligne de démarcation pour mieux comprendre la situation des diplômés sur le marché du travail. En second lieu, la composition de notre échantillon à l'origine ne nous permet pas de faire des généralisations au sujet de la taille relative de différents segments

du marché du travail dans lesquels les participants à notre échantillon ont trouvé un emploi. Cependant, nos échantillons sont suffisamment représentatifs pour permettre certaines observations au sujet des recoupements industrie-profession dans le contexte plus large du marché du travail, pour les diplômés récents du niveau secondaire et du niveau universitaire. En troisième lieu, bien que l'étude ait été conçue pour permettre un examen des différences entre trois marchés du travail urbains, seules quelques variations significatives sont ressorties de l'analyse. Plutôt, le niveau de scolarité, l'âge et le sexe se sont révélés de puissants facteurs d'explication de la situation d'emploi des jeunes. D'autres analyses sont nécessaires afin de déterminer la mesure dans laquelle les profils d'emploi dans le secteur des services sont indépendants des conditions du marché du travail local.

Nous avons abordé trois grandes questions dans ce document, la première étant axée sur la transition entre l'école et le marché du travail, où nous avons découvert une désintégration de la frontière traditionnelle entre les rôles d'étudiant et de travailleur. Mais les changements survenus dans le processus de transition entre l'école et le travail n'ont pas modifié la structure d'inégalité au sein de la société canadienne. Nos données (ces résultats ne sont pas rapportés dans le présent document) montrent que les jeunes provenant de milieux socio-économiques plus aisés avaient toujours une probabilité plus élevée de poursuivre leurs études. Les différences de classe en ce qui a trait au niveau d'instruction postsecondaire persistent en dépit de la hausse du niveau de scolarité. Pourtant, les jeunes continuent de valoriser l'éducation supérieure, s'attendant à ce qu'elle contribue à améliorer leurs chances sur le marché du travail [Krahn et Lowe, 1990]. Cette perception est répandue en dépit du fait que plusieurs jeunes ont été sans emploi pour une certaine période de temps après avoir obtenu leur diplôme ou ont été incapables de se trouver un emploi dans le secteur convoité. La question de savoir si ces périodes de chômage ou de sous-emploi mèneront éventuellement à une nouvelle perception des études parmi les jeunes mérite d'être suivie attentivement.

Les résultats pertinents à notre deuxième sujet de recherche montrent que la grande majorité des jeunes d'aujourd'hui, en particulier les jeunes femmes, sont employés dans le secteur des services. Les femmes ont tendance à se retrouver dans les emplois du secteur des services les moins rémunérateurs, ce qui indique que les modèles actuels d'inégalité en fonction du sexe se reproduisent. Ainsi, en dépit de certains signes encourageants montrant que davantage de femmes commencent à occuper des emplois non « traditionnels », notre étude met en relief les fondements institutionnels profonds de ces inégalités. Un facteur important à cet égard est l'interaction entre l'éducation et les professions. Des mesures correctives telles que l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale doivent être renforcées. Mais ces initiatives au niveau des politiques relatives au marché du travail ne sauraient suffire en elles-mêmes. Il est tout aussi important d'instaurer des politiques

visant à encourager les jeunes femmes à choisir parmi un éventail plus large de programmes d'études secondaires et postsecondaires.

L'image populaire que l'on se fait de l'emploi dans le secteur des services est axée sur les emplois d'étudiants dans les chaînes de restaurants à service rapide, les établissements de détail et les autres emplois marginaux faiblement rémunérés. Nous avons identifié bon nombre de segments distincts du marché du travail, de qualité inférieure, où se retrouvent les diplômés du niveau secondaire et du niveau universitaire. Près de la moitié des diplômés du niveau secondaire et le dixième des diplômés universitaires travaillaient dans des emplois de bureau, de vente et de services dans l'industrie des services de consommation deux ans après avoir obtenu leur diplôme. Ce sont les emplois de ce genre qui, selon la théorie de la polarisation, connaîtront une expansion rapide aux échelons inférieurs du secteur des services. Pourtant, la majorité des diplômés universitaires étaient employés dans des postes de gestionnaires ou de professionnels, ce qui nous a permis de distinguer quatre marchés du travail différents où l'on retrouve de « bons » emplois de statut élevé. Manifestement, les possibilités d'emploi dans le secteur des services pour les jeunes varient considérablement en fonction du groupe d'âge et du niveau de scolarité.

Il existe un marché du travail pour les étudiants dans la mesure où des jeunes travailleurs qui fréquentent encore l'école sont surreprésentés dans le SMT des services de consommation ainsi que dans certains emplois de bureau, de vente et de services. Il y a un certain mouvement de sortie de ces couches inférieures du secteur des services chez les diplômés universitaires qui ont quitté les études. Mais un jeune possédant un diplôme d'études secondaires a un éventail très restreint de possibilités d'emploi. Un consensus semble se forger autour du fait que les personnes qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail avec seulement une formation secondaire seront de plus en plus désavantagées. Selon un rapport récent du ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario [1987], une formation secondaire (partielle ou complète) ne suffit plus à un jeune pour soutenir efficacement la concurrence sur le marché du travail contemporain.

Ces jeunes travailleurs réussiront-ils éventuellement à sortir des emplois d'étudiants pour parvenir à quelque chose de mieux ? La suite de notre étude permettra de déterminer si un séjour prolongé dans les segments secondaires du marché du travail s'inscrit dans le cadre d'un processus de transition plus long entre l'école et le travail ou si ces postes de niveau d'entrée constituent des pièges qui nuisent à la mobilité professionnelle verticale à plus long terme. Compte tenu du fait qu'une minorité importante de diplômés universitaires n'a pu sortir des ghettos d'emplois pour étudiants, les perspectives ne sont guère encourageantes. Bien qu'il faille certes encourager la participation aux programmes d'études postsecondaires, il ne faut pas y voir la seule solution à cette situation. Ainsi, les employeurs pourraient jouer un rôle beaucoup plus

important en offrant de la formation sur le tas afin de permettre aux jeunes travailleurs, même ceux qui ne possèdent qu'une formation secondaire de base, de pouvoir être employés plus efficacement. Une telle formation permettrait de s'attaquer au problème croissant du sous-emploi. Le temps est révolu où les employeurs pouvaient s'attendre à ce que les nouvelles recrues aient « terminé » leurs études. Notre étude indique que plusieurs jeunes travailleurs sont déterminés à obtenir une meilleure instruction. Les employeurs devraient capitaliser sur cette « inclination envers les études » en offrant davantage de formation interne ou en permettant à leurs employés de poursuivre des études postsecondaires tout en occupant un emploi.

La troisième question avait trait aux variations dans la qualité des emplois dans le secteur des services pour les diplômés du niveau secondaire et du niveau universitaire. Notre principale constatation est que la qualité des emplois, peu importe la façon dont on la mesure, varie de façon significative entre certains segments du marché du travail. La tendance générale fait ressortir des conditions d'emploi sensiblement moins bonnes et une évaluation des postes plus négative aux échelons inférieurs du secteur des services. Les diplômés du niveau secondaire qui occupent des emplois dans l'industrie des services de consommation jugent leur salaire, leurs possibilités d'avancement, les avantages qu'ils touchent et leur sécurité d'emploi plus négativement que les personnes employées dans l'un des trois autres segments du marché du travail. Pour ce qui est de la rétribution intrinsèque du travail, les emplois dans l'industrie des services de consommation viennent au dernier rang à deux égards : le sentiment du travail accompli et l'exécution d'un travail intéressant. Nous avons également décelé un problème de sous-emploi important parmi les employés des services de consommation qui possèdent une formation de niveau secondaire. Un tableau semblable ressort dans le cas des diplômés universitaires qui sont employés dans les SMT de rang inférieur.

Ce profil de conditions d'emploi relativement désavantageuses dans les services de consommation est accentué par les résultats que nous avons obtenus au chapitre de la satisfaction au travail, tant pour l'échantillon du niveau secondaire que pour l'échantillon du niveau universitaire.

Les emplois dans les services de consommation se retrouvent systématiquement au bas de la liste. En outre, ces emplois se situent invariablement bien en deçà des aspirations professionnelles des répondants qui ont participé à l'étude. De même, nous avons obtenu des indications évidentes de la qualité et de la rétribution relativement bonnes des emplois occupés par nombre de diplômés universitaires dans les segments du marché du travail correspondant aux postes de gestionnaires ou de professionnels. Ainsi, une instruction de niveau universitaire rapporte des dividendes, mais seulement si l'on réussit à se dénicher un emploi au niveau d'entrée dans ces professions plus prestigieuses.

Nos résultats en ce qui a trait à l'instabilité d'emploi sont les moins concluants. Les différences n'étaient pas aussi tranchées que dans le cas des autres mesures de la qualité de l'emploi, bien que certains signes d'une plus grande instabilité aient été observés dans les segments inférieurs du secteur des services. Une analyse plus poussée des données issues de notre échantillon après quatre ans permettra d'établir dans quelle mesure cette instabilité d'emploi résulte de l'insatisfaction à l'égard d'un travail de piètre qualité et si l'instabilité d'emploi augmente en raison d'une tendance chez les employeurs à conserver une plus grande souplesse en banalisant les contrats de travail.

Enfin, si nous examinons brièvement l'avenir, nous pouvons nous demander si le marché du travail des jeunes au cours des années 90 sera sensiblement différent de celui que nous avons étudié au cours de la dernière moitié des années 80. Il est tout à fait possible que les diplômés des années 80 constituent une cohorte unique. Entre autres choses, le marché du travail sur lequel ils sont entrés était faible et en pleine mutation; de plus, ils sont arrivés dans des milieux de travail déjà surpeuplés par la génération un peu plus âgée issue du « boom » des naissances. Les projections démographiques qui indiquent une contraction de la cohorte des jeunes pourraient signifier que les diplômés de 1995 entreront dans un marché du travail de « vendeurs ». S'il se réalise, ce scénario pourrait contribuer à atténuer la situation contradictoire actuelle, alors que l'on assiste à une croissance rapide des emplois n'exigeant que de faibles connaissances parallèlement à une augmentation du niveau d'instruction. Il importe de faire une étude continue des modèles de transition entre l'école et le milieu du travail pour des cohortes successives de diplômés afin de faire la lumière sur cette question fondamentale.

Notes

1 Étant donné que le questionnaire de l'année 1 comportait des questions au sujet de l'année précédente (année terminale des études secondaires ou universitaires de premier cycle), la période entière visée par l'étude est en réalité de 36 mois. Une mini-enquête supplémentaire a été réalisée en novembre 1985 à Edmonton et à Sudbury pour connaître les activités sur le marché du travail au cours des six premiers mois ayant suivi l'obtention du diplôme et pour mettre à jour les listes postales. Les membres de l'échantillon ont aussi été interrogés en juin 1989 afin d'obtenir une perspective sur quatre ans du processus de transition, mais les résultats de cette enquête ne sont pas analysés dans le présent document.

2 Bien que Myles et collab. [1988] aient exclu l'agriculture de leur analyse, nous l'avons incluse dans le secteur des biens de façon à faciliter les comparaisons avec les données nationales sur la population active.

3 Le chiffre de 70 % est obtenu en tenant compte du 3,3 % de la population active qui appartient à une industrie « non définie », en faisant l'hypothèse que ceux qui ne sont pas employés dans le secteur primaire, le secteur de la construction ou le secteur de la fabrication doivent être employés dans la catégorie résiduelle des services.

4 Ce groupe comprenait aussi 24 personnes, dont des diplômés de facultés autres que celle de l'éducation, qui étaient employés comme auxiliaires d'enseignement dans une université.

5 Nous avons laissé tomber le SMT des gestionnaires et des professionnels (secteur de la production des biens) dans les analyses portant sur le niveau secondaire, ainsi que le SMT des cols bleus dans les analyses au niveau universitaire parce que ces cellules ne comprenaient que très peu d'observations. Le nombre relativement restreint de répondants qui n'étaient employés dans aucun des SMT étudiés au tableau 9 n'est pas pris en considération dans les analyses subséquentes puisque nous mettons principalement l'accent sur le genre d'emplois au sein de chacun des SMT.

6 Cette intégration des groupes de transition contribue à réduire le problème découlant de la taille restreinte des cellules. Mais elle est également appropriée au plan conceptuel. Nous mettons l'accent sur la qualité des emplois détenus en 1987 (année 3 de l'étude), et les personnes du GT3 autant que du GT4 étaient des non-étudiants durant toute la troisième année.

7 La différence de 20 % entre le revenu net et le revenu brut est fondée sur les résultats découlant de notre enquête de suivi de 1989 auprès des personnes faisant partie de l'échantillon constant. En 1989, le seuil de faible

revenu de Statistique Canada (le seuil de pauvreté) pour une personne célibataire vivant dans une grande ville était de 11 200 $ [Conseil national du bien-être social, 1988].

8 Les seules différences notables sont ressorties dans le SMT des cols bleus (à prépondérance masculine). Dans ce cas, les non-étudiants évaluaient plus positivement leurs avantages sociaux, leurs possibilités d'avancement et le lien entre les études et la formation obtenues, d'une part, et leur emploi d'autre part. Ces différences sont probablement le reflet des écarts qui existent entre les emplois de cols bleus semi-spécialisés occupés par des non-étudiants et les emplois relativement peu qualifiés déclarés par ceux qui avaient poursuivi leurs études.

9 Cette comparaison entre les personnes qui possèdent présentement un emploi dans différents marchés du travail suppose qu'elles ont aussi passé la plus grande partie de leur carrière professionnelle dans ce marché du travail, ce qui pourrait ne pas être le cas. Une analyse séquentielle des antécédents de travail de ces jeunes travailleurs serait nécessaire pour vérifier plus directement cette hypothèse.

Liste des tableaux

1	Taille de l'échantillon et taux de réponse, selon la ville et le niveau de scolarité, 1985-1987	6
2	Profession d'emploi durant l'année scolaire, selon le sexe et le niveau de scolarité, 1984-1985	8
3	Typologie des modes de transition de l'école au travail pour les diplômés des écoles secondaires et des universités en 1985 – Études, travail et chômage	10
4	Secteur d'emploi, selon le sexe et le niveau de scolarité, 1987, et emploi par secteur, Canada, 1986	14
5	Profession, selon le sexe et le niveau de scolarité, et emploi selon la profession, Canada, 1987	16
6	Profession par secteur d'emploi et niveau de scolarité, 1987	19
7	Situation sur le marché du travail des diplômés universitaires, selon la faculté, 1987	21
8	Situation sur le marché du travail, selon le sexe et le niveau de scolarité, 1987	23
9	Situation sur le marché du travail, selon le groupe de transition et le niveau de scolarité, 1987	25
10	Caractéristiques de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987	28
11	Caractéristiques de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés universitaires, 1987	31
12	Évaluation de l'emploi, selon la situation professionnelle, échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987	34
13	Évaluation de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987	36
14	Évaluation de l'emploi, selon la situation professionnelle, échantillon des diplômés universitaires, 1987	38
15	Évaluation de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés universitaires, 1987	40
16	Satisfaction à l'égard de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987	42
17	Satisfaction à l'égard de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés universitaires, 1987	44
18	Stabilité de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés du niveau secondaire, 1987	46

19 Stabilité de l'emploi, selon la situation professionnelle et le groupe de transition, échantillon des diplômés universitaires, 1987 47

Bibliographie

Anisef, Paul J., Gottfried Paasche et Anton H. Turrittin [1980], *Is the Die Cast? Educational Achievement of Ontario Youth: A Six-Year Follow-up of the Critical Juncture of High School Students*, Toronto, ministère des Collèges et Universités de l'Ontario.

Anisef, Paul J., Etta Baichman, David Northrup, Darla Rhyne et John Tibert [1986], *Models and Methodologies Appropriate to the Study of Outcomes of Schooling in Ontario's Multicultural Society*, ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ashton, David N. [1988], « Sources of variation in labour market segmentation: A comparison of youth labour markets in Canada and Britain », *Work, Employment & Society*, vol. 2, p. 1-24.

Beach, Charles M. [1988], « The "vanishing" middle class: Evidence and explanations », Kingston, Université Queen's, École de relations industrielles.

Bélanger, Rebecca et Teresa Omiecinski [1987], « Part-time university enrollment », *Canadian Social Trends*, été, p. 22-25.

Blishen, Bernard, William Carroll et Catherine Moore [1987], « The 1981 socio-economic index for occupations in Canada », *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 24, p. 465-488.

Blossfeld, Hans-Peter [1987], « Entry into the labour market and occupational career in the Federal Republic: A comparison with American studies », *International Journal of Sociology*, vol. 17, nº 1-2, p. 86-115.

Bureau international du travail [1988], *La situation de l'emploi dans le monde*, Genève, Bureau international du travail.

Burris, Beverly H. [1983]. « The human effects of underemployment », *Social Problems*, vol. 31, nº 1, p. 96-110.

Canada [1985], *Rapport de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement au Canada*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, vol. 2.

Clairmont, Don, Richard Apostle et Reinhard Kreckel [1983], « The segmentation perspective as a middle-range conceptualization in sociology », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 8, p. 245-271.

Clogg, Clifford C., Teresa A. Sullivan et Fan E. Mutchler [1986], « Measuring underemployment and inequality in the work force », *Social Indicators Research*, vol. 18, p. 375-393.

Cohen, Gary L. [1989], « Youth for hire », *Perspectives on Labour and Income*, été, p. 7-14.

Conseil économique du Canada [1987], *Innovations, emplois, adaptations*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Conseil national du bien-être social [1988], *Les seuils de pauvreté de 1988*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Davis, Christine K., Margaret A. Denton et A. A. Hunter [1984], *Employment Survey of 1982 Graduates of Ontario Universities*, Toronto, ministère des Collèges et Universités de l'Ontario.

Denton, F. T., A. L. Robb et B. G. Spencer [1980], *Unemployment and Labour Force Behaviour of Young People: Evidence from Canada and Ontario*, Toronto, University of Toronto Press.

Emploi et Immigration Canada [1989*a*], *Le nouveau mode d'emploi : profil de la croissance du marché du travail*, Ottawa, Emploi et Immigration Canada.

_____ [1989*b*], *Le nouveau mode d'emploi : une stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre canadienne, document de politique*, Ottawa, Emploi et Immigration Canada.

Foot David K. et Jeanne C. Li [1986], « Youth employment in Canada: A misplaced priority? », *Analyse de politiques*, vol. 12, p. 499-506.

Fortin, Pierre [1984], « Le chômage des jeunes au Québec : aggravation et concentration », *Relations industrielles*, vol. 39, p. 419-448.

Gaskell, Jane [1987], « Education and the labour market: The logic of vocationalism », paru dans *The Political Economy of Canadian Schooling*, ouvrage publié sous la direction de Terry Wotherspoon, Toronto, Methuen.

Gunderson, Morley [1981], *Unemployment Among Young People and Government Policy in Ontario*, Toronto, Conseil économique de l'Ontario.

Heberlein, T. A. et R. Baumgartner [1978], « Factors affecting response rates to mailed questionnaires: A quantitative analysis of the published literature », *American Sociological Review*, vol. 43, p. 447-462.

Hunter, Alfred A. [1988], « Formal education and initial employment: Unravelling the relationship between schooling and skills over time », *American Sociological Review*, octobre, vol. 53, p. 753-765.

Krahn, Harvey [1988], « A study of the transition from school to work in three Canadian cities: Research design, response rates and descriptive results », Edmonton, Laboratoire de recherche démographique, Université de l'Alberta.

Krahn, Harvey et Graham S. Lowe [1988], *Work, Industry and Canadian Society*, Scarborough, Nelson Canada.

_____ [1990], « Transitions to work: Findings from a longitudinal study of high school and university graduates in three Canadian cities », paru dans *Making Their Way: Education, Training, and the Labour Market in Canada and Britain*, ouvrage publié sous la direction de D. Ashton et G. S. Lowe, Londres, Open University Press.

Krahn, H., T. Hartnagel, G. Lowe, J. Tanner et L. Walter [1985], « Youth employment, underemployment, and unemployment: A study of the transition from school to work in Edmonton », rapport préparé pour le ministère de la Main-d'œuvre de l'Alberta, Edmonton, Laboratoire de recherche démographique, Université de l'Alberta.

Kuttner, Bob [1983], « The declining middle », *Atlantic Monthly*, juillet, p. 60-72.

Lindsay, Colin [1989], « The service sector in the 1980s », *Canadian Social Trends*, printemps, p. 20-23.

Looker, Dianne [1985], « Fuelling a gender-segregated labour market: Gender and the transition from school to work », *Transitions to Work*, Winnipeg, Institut de recherche sociale et économique, Université du Manitoba.

Lowe, Graham S. et Harvey Krahn [1989], « Computer skills and use among high school and university graduates », *Analyse de politiques*, vol. 15, p. 175-188.

Ministère de la formation professionnelle de l'Ontario [1987], *Out of School Youth in Ontario: Their Labour Market Experience*, Toronto, Commission de la main-d'œuvre de l'Ontario.

Myles, John [1988], « The expanding middle: Some Canadian evidence on the deskilling debate », *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol, 25, p. 335-364.

Myles, J., G. Picot et T. Wannell [1988], « La répartition salariale des emplois, variations de 1981-1986 », *Population active*, octobre, p. 85-138.

Osterman, Paul [1980], *Getting Started: The Youth Labor Market*, Cambridge, (Mass.), M.I.T. Press.

Picot, Garnett W. [1987], « The changing industrial mix of employment, 1951-1985 », *Canadian Social Trends*, printemps, p. 8-11.

Picot, Garnett W., Ted Wannell et Doug Lynd [1987], *L'évolution du marché du travail pour les diplômés du postsecondaire, 1976-1984*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Porter, John, Marion Porter et Bernard Blishen [1982], *Stations and Callings: Making It through the School System*, Toronto, Methuen.

Radwanski, George [1987], *Ontario Study of the Relevance of Education, and the Issue of Dropouts*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario.

_____ [1986*a*], *Ontario Study of the Service Sector*, Toronto, ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

_____ [1986*b*], *Ontario Study of the Service Sector: Background Papers*, Toronto, ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario.

Reubens, Beatrice G. [1983], « Perspectives and problems », paru dans *Youth at Work: An International Survey*, ouvrage publié sous la direction de B. G. Reubens, Totowa (N.J.), Rowman & Allanheld.

Rindfuss, Ronald R., C. Gray Swicegood et Rachel A. Rosenfeld [1987], « Disorder in the life course: How common and does it matter? », *American Sociological Review*, vol. 52, p. 785-801.

Rumberger, Russell W. [1981], *Overeducation in the U.S. Labor Market*, New York, Praeger.

Rush, James C. et Frederick T. Evers [1986], *Making the Match: Canada's University Graduates and Corporate Employers*, Montréal, Corporate-Higher Education Forum.

Sénat du Canada [1986], *Jeunesse : Un plan d'action*, rapport du Comité sénatorial spécial sur la jeunesse, Ottawa.

Statistique Canada [1987], *La population active*, décembre, nº 71-001 au catalogue.

_____ [1988], *Tendances au niveau de l'industrie, 1951-1986*, nº 93-152 au catalogue.

_____ [1989], *Pleins feux sur l'avenir*, Service des données du recensement de 1986, mars.